



Santé

# Rapport



Petite  
Enfance

# D'ACTIVITÉ

Territoire

Innovation

Environnement

Culture

Urbanisme

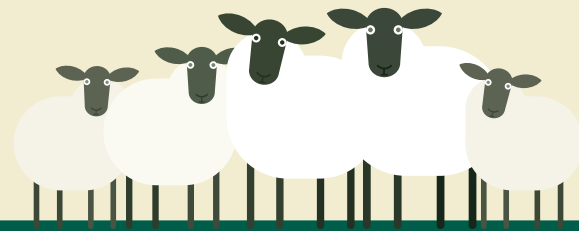


Enfance  
Jeunesse



Énergies  
renouvelables

Tourisme



La **Communauté de Communes du Haut Limousin En Marche**, composée de 40 communes, est le territoire où les valeurs de **solidarité**, de **respect** et d'**efficacité** se rencontrent pour construire un **véritable avenir** !



**Ce rapport vous présente les actions conduites par la collectivité aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire en 2024.**



# SOMMAIRE

ÉDITO .....	4
-------------	---

## **PARTIE 1 : VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE**

Le territoire .....	7
Des hommes et des femmes au service d'un territoire dynamique .....	8
Les moyens humains .....	12
Les moyens financiers .....	16
La communication .....	19

## **PARTIE 2 : DYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE ET L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE**

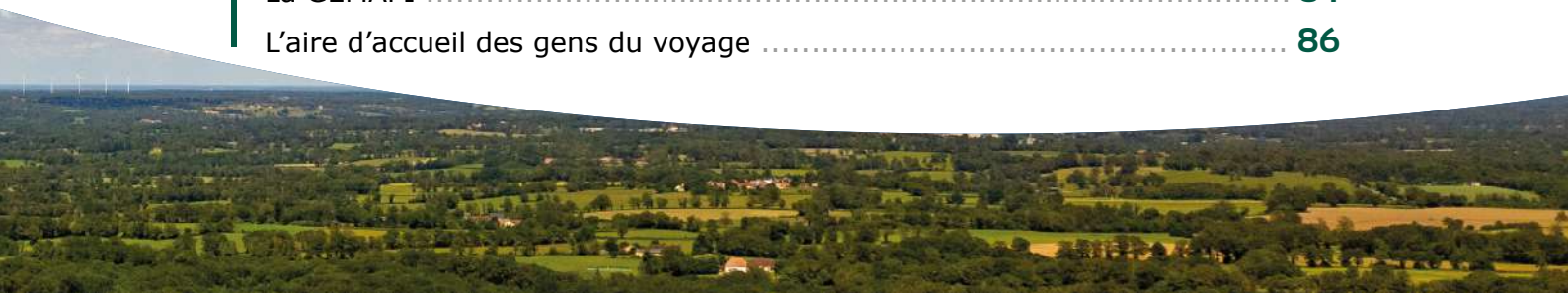
Les projets de développement territorial .....	27
Le programme LEADER .....	29
Le défi des petites villes de demain .....	31
La revitalisation des centres-bourgs .....	34
Les projets de développement durable .....	37
Le PAT : manger mieux, consommer local .....	45
Zoom sur la Maison du Mouton .....	47
L'attractivité touristique du territoire .....	49

## **PARTIE 3 : GARANTIR UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE**

Des actions coordonnées sur l'ensemble du territoire .....	55
La petite enfance et la parentalité .....	56
La jeunesse .....	62
La culture .....	66
Le Contrat Local de Santé .....	68

## **PARTIE 4 : FAVORISER UN ENVIRONNEMENT ET UN CADRE DE VIE AGRÉABLE**

La préservation de notre environnement .....	75
La voirie .....	76
L'urbanisme .....	78
La gestion du patrimoine .....	80
L'aménagement numérique du territoire .....	82
La GEMAPI .....	84
L'aire d'accueil des gens du voyage .....	86





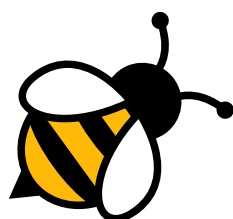
**JEAN-FRANÇOIS PERRIN**  
Président de la Communauté  
de Communes du Haut Limousin  
en Marche.



## Regard vers l'avenir.

Alors que s'achève bientôt le mandat communautaire, c'est avec fierté et lucidité que je souhaite dresser un bilan de ces années d'action au service de notre territoire.

Un territoire rural, vivant, attachant, aux atouts nombreux, mais aussi aux défis immenses, que nous avons choisi d'affronter avec ambition, cohérence et esprit collectif.



Ce mandat a été celui de la structuration et de la montée en puissance de notre intercommunalité. Nous avons su franchir des étapes clés pour construire une communauté solide et solidaire, capable d'agir à l'échelle pertinente des enjeux.

Parmi les avancées majeures, **l'harmonisation de la compétence Petite Enfance** sur l'ensemble du territoire constitue une réussite exemplaire. En renforçant l'accueil, la qualité et la lisibilité du service, nous avons posé les bases d'une politique familiale cohérente et ambitieuse, dans un contexte rural où chaque place, chaque professionnel, chaque famille compte.

**L'intégration de la compétence Assainissement** a également marqué un tournant. Cette prise de responsabilité, exigeante mais nécessaire, renforce notre capacité à offrir un service public de qualité, durable et équitable sur l'ensemble du territoire.

Nous avons aussi su faire des choix clairs et courageux pour notre avenir collectif : la cession maîtrisée du gîte des Pouyades, le mode de collecte des déchets en points d'apport volontaire, autant de décisions guidées par une vision stratégique, celle d'un territoire qui agit, anticipe, se donne les moyens de ses ambitions.

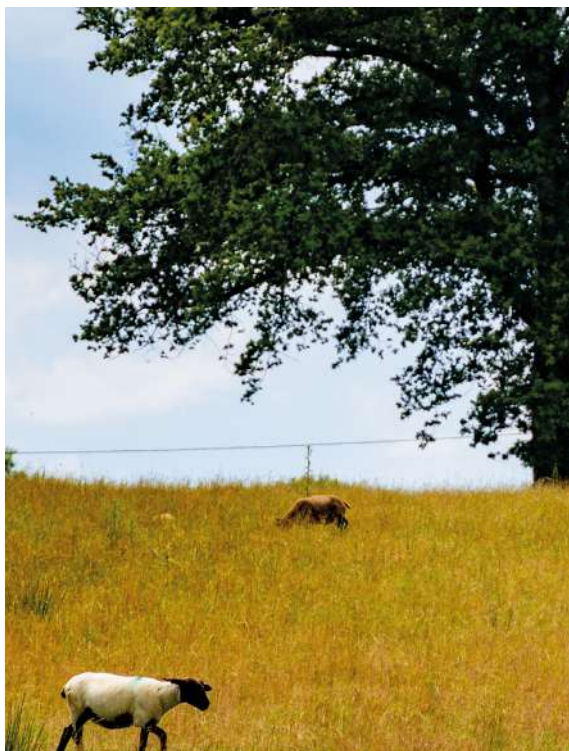
Au-delà de ces réalisations, ce mandat aura été celui de la cohérence stratégique.

**Le Projet de territoire** adopté collectivement a tracé une voie claire pour l'avenir : enrayer le déclin démographique, miser sur nos atouts naturels, industriels et culturels, et attirer de nouveaux habitants et de nouvelles activités.

Ce travail s'est accompagné d'outils structurants comme le **Pacte de gouvernance**, qui a renforcé la concertation entre les élus ; et le **Pacte financier et fiscal**, qui ancre la solidarité territoriale dans nos finances publiques. Ces fondations seront essentielles pour la prochaine équipe.

L'avenir, justement, appelle à la continuité dans l'exigence : qualité du service public, attractivité du territoire, transition écologique et développement économique. Les bases sont là, les perspectives sont ouvertes. Il revient à la future mandature de s'emparer de ce socle et d'amplifier les dynamiques engagées.

Je tiens à remercier sincèrement les élus, les agents communautaires, les partenaires et les habitants qui, chacun dans leur rôle, ont contribué à faire avancer le Haut Limousin en Marche. Ensemble, nous avons montré qu'un territoire rural peut être innovant, solidaire et ambitieux.





## **PARTIE 1 :**

### **VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE**

Le territoire

Des femmes et des hommes au service d'un territoire dynamique

Les moyens humains

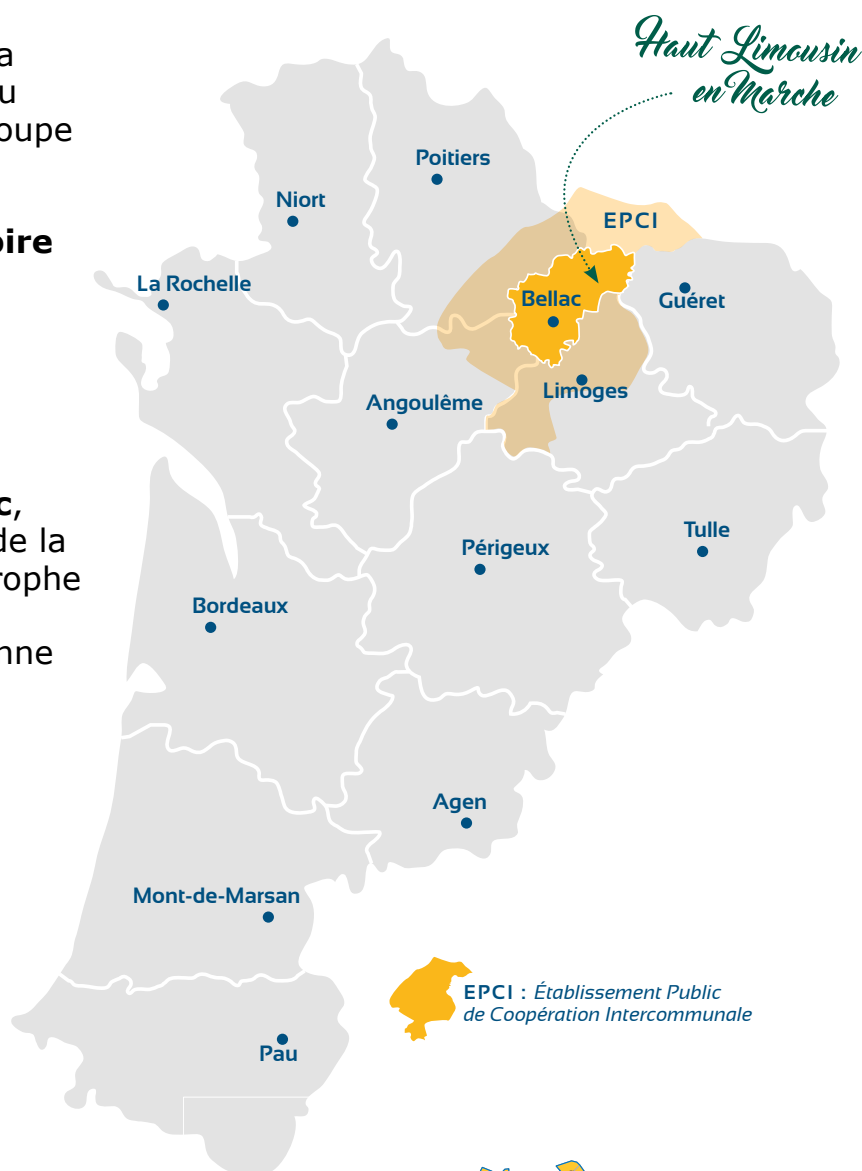
Les moyens financiers

La communication

# LE TERRITOIRE

**Créée le 1er janvier 2017**, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche regroupe 40 communes, avec ses 1266 km<sup>2</sup> elle couvre une étendue représentant **23 % du territoire de la Haute-Vienne**.

**Son siège se trouve à Bellac**, dans le nord du département de la Haute-Vienne, et elle est limitrophe avec les départements de la Charente, de l'Indre, de la Vienne et de la Creuse.

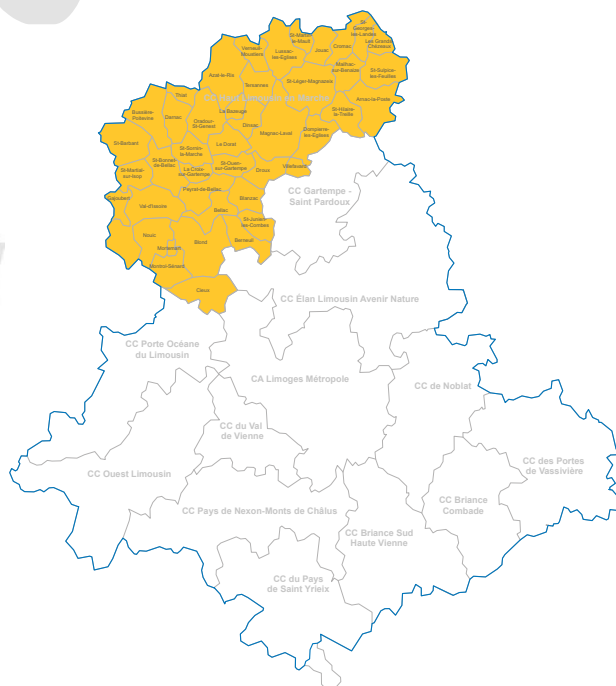


1 266 km<sup>2</sup>



40 communes

22 693 habitants



# DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE D'UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

## SOLIDARITÉ ET ÉQUILIBRE AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE

L'installation du conseil communautaire a eu lieu en 2020, à la suite des élections municipales. Cette instance décisionnelle est composée de 62 conseillers communautaires titulaires, représentant les différentes communes membres. Dès sa mise en place, la communauté de communes a souhaité poser les bases d'un fonctionnement institutionnel structuré et équitable.

C'est dans cette optique que le pacte de gouvernance a été adopté en 2021. Ce document fondateur encadre les relations entre la communauté de communes et ses communes membres, en garantissant un fonctionnement démocratique, une répartition équilibrée des compétences, et une gestion partagée des projets d'intérêt communautaire. Il vise notamment à renforcer la solidarité territoriale et la complémentarité des actions locales.

### LES DATES CLÉS

#### 8 rencontres Maires et Président

Vendredi **9 février 2024**  
Lundi **12 février 2024**  
Mercredi **14 février 2024**  
Vendredi **26 février 2024**  
Lundi **7 octobre 2024**  
Mardi **8 octobre 2024**  
Mardi **8 octobre 2024**  
Vendredi **11 octobre 2024**

#### 2 conférences des Maires

> **24/01/2024** :  
Pacte Fiscal et Financier/Rapport de la SPL Terres de Limousin.

> **03/09/2024** :  
Transfert de la compétence assainissement.

#### 3 séminaires des élus

- > **13/03/2024** :  
Piscine nordique/Siège de l'intercommunalité.
- > **23/03/2024** :  
Présentation ATEC/Assainissement.
- > **10/09/2024** :  
Commission Locale d'évaluation des charges transférées.

**23**

Bureaux communautaires

**6**

Conseils communautaires

**153**

Délibérations



**LE BUREAU  
COMMUNAUTAIRE**



Jean-François **PERRIN**  
**Président**



Odile **BERGER**  
**Vice-Présidente**  
Politique Territoriale



Gilles **REYNAUD**  
**Vice-Président**  
ENR / GEMAPI



Claude **PEYRONNET**  
**Vice-Président**  
Politique Santé



Xavier **GUIBERT**  
**Vice-Président**  
Finances



Jean-Paul **BARRIÈRE**  
**Vice-Président**  
Développement économique



Pascal **COMBECAU**  
**Vice-Président**  
Culture - Monde agricole



Fabrice **NIVARD**  
**Vice-Président**  
Travaux



Patricia **MARCOUX-LESTIEUX**  
**Vice-Présidente**  
Jeunesse



Alain **JOUANNY**  
**Vice-Président**  
Voirie



Christian **JACQUIER**  
**Vice-Président**  
Tourisme - Biodiversité



Madeleine **SAILLARD**  
**Vice-Présidente**  
Budget



Jacques **DE LA SALLE**  
**Vice-Président**  
Ordures ménagères - Aire d'accueil  
des gens du voyage



Sophie **DRIEUX**  
**Vice-Présidente**  
Petite Enfance



Jean-Marie **ESCLAMADON**  
**Vice-Président**  
Urbanisme - Habitat



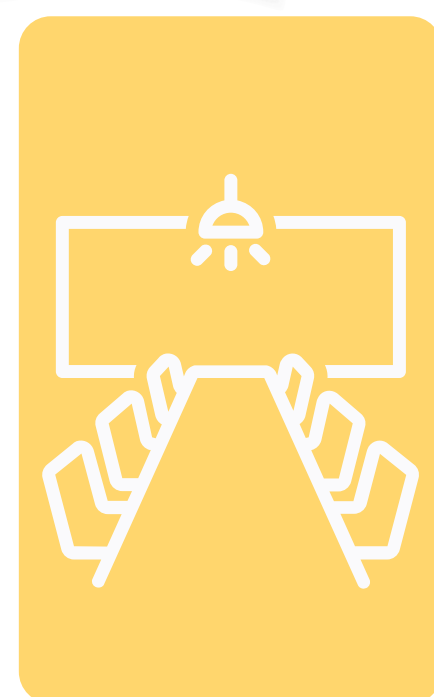
Ginette **IMBERT**  
**Conseillère déléguée**  
Équipement touristique



Daniel **MAITRE**  
**Conseiller délégué**  
Valorisation des centres-bourgs



Anne-Marie **SINGEOT**  
**Conseillère déléguée**  
PAT - PCAET



ZOOM SUR LE PACTE  
LOCAL DES SOLIDARITÉS



**Le Pacte Local des Solidarités (PLS), un levier pour une transition écologique solidaire sur le territoire de la CCHLeM.**

C'est une dynamique résolument tournée vers l'avenir qui s'installe sur le territoire de la communauté de communes. À l'initiative de Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne, François Pesneau, la communauté de communes s'est vue proposer la signature de la convention annuelle 2024-2025 du **Pacte Local des Solidarités**, une déclinaison concrète et territorialisée de l'article 4 du **Pacte National des Solidarités**, centré sur la transition écologique solidaire.

**Un engagement clair : lutter contre les inégalités tout en transformant le territoire**

Dans un contexte où la précarité prend des formes multiples – énergétique, alimentaire, ou encore liée à la mobilité – cette convention vise à renforcer les solidarités locales à travers des actions concrètes, coordonnées et mesurables. L'ambition ? Développer une approche fine et réactive, fondée sur une connaissance approfondie des réalités de terrain et des difficultés rencontrées par les publics les plus vulnérables.

Grâce à cette convention, la CCHLeM s'engage autour de **trois priorités majeures** :

**1 - LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**

La CCHLeM s'oriente vers un objectif fort : la création d'un **tarif social de l'électricité**, en lien avec le développement de la production d'énergie renouvelable locale. Cette action s'inscrit dans une logique de justice énergétique, en partenariat avec le département de la Haute-Vienne, pour garantir à chacun un accès digne à l'énergie.

## 2 - DROIT À LA MOBILITÉ POUR TOUS

Face à un territoire marqué par des zones de faible desserte, la CCHLeM entend **renforcer le transport solidaire**, en comblant les zones blanches, en accompagnant le recrutement des bénévoles via une étude sur leurs coûts de défraiement et d'assurance, et en consolidant l'association déjà active dans ce domaine. Les résultats attendus de l'étude « mobilité » en 2025 permettront d'étendre les partenariats et d'amplifier l'impact.

## 3 - ACCÈS À L'ALIMENTATION DURABLE POUR TOUS

L'alimentation, enjeu de dignité et de santé publique, devient aussi un axe central. La CCHLeM souhaite **bâtir un maillage territorial d'acteurs** : associations d'aide alimentaire, maraîchers, CCAS, structures caritatives, mais aussi partenaires institutionnels comme la chambre d'agriculture.

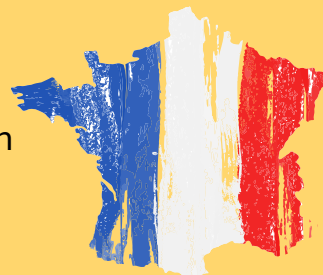
**Deux projets phares sont valorisés :**

> **La Plateforme Alimentaire** qui s'inscrit dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) piloté par les Communautés de Communes Haut-Limousin-en-Marche et Gartempe-Saint-Pardoux, afin d'organiser et renforcer l'approvisionnement local.

> **Le Forum Santé**, inscrit dans le Contrat Local de Santé, pour renforcer la sensibilisation et l'éducation à une alimentation saine et accessible.

### UN SOUTIEN CONCRET DE L'ÉTAT

L'État appuie cette dynamique locale avec **un financement de 72 948 euros pour l'année 2024**, dans le cadre de la convention du Pacte Local des Solidarités. Ce soutien vient renforcer la capacité d'action de la CCHLeM pour répondre efficacement aux besoins de la population.



# LES MOYENS HUMAINS

## UNE DYNAMIQUE RH RENOUVELÉE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ

L'année 2024 a marqué une nouvelle impulsion pour la politique des ressources humaines de la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche. Résolument tournée vers l'avenir, la communauté de communes a engagé des actions concrètes pour renforcer l'attractivité de ses métiers, soutenir les parcours professionnels et moderniser son fonctionnement interne.

## L'APPRENTISSAGE , LEVIER DE TRANSMISSION ET D'INSERTION

L'apprentissage constitue aujourd'hui un véritable tremplin vers l'emploi pour les jeunes de 16 à 29 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap). Il allie formation théorique et mise en pratique en structure professionnelle, et aboutit à un diplôme ou un titre reconnu.

### Un dispositif gagnant-gagnant

Ce mode de formation profite à la fois aux apprentis, qui acquièrent des compétences et une expérience valorisante, et aux structures d'accueil, qui bénéficient d'un appui opérationnel et participent activement à la formation de futurs professionnels qualifiés.

### Un outil stratégique pour la fonction publique territoriale

Face aux enjeux de renouvellement des effectifs (départs en retraite, mobilités, tensions de recrutement), l'apprentissage permet de transmettre les savoir-faire spécifiques aux métiers territoriaux et de former des profils adaptés aux besoins locaux.

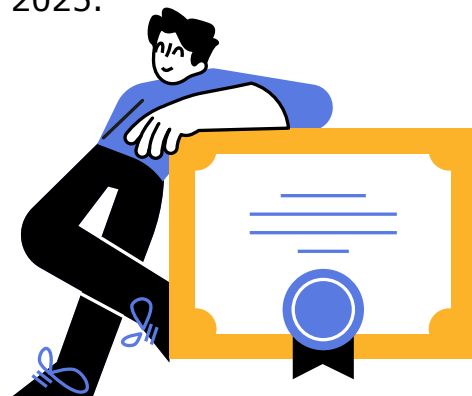
### Un engagement concret de la CCHLeM

En 2024, la communauté de communes s'est engagée dans cette démarche en accueillant deux apprentis :

- > à la petite Crèche Chantelune (Le Dorat) pour un diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture,
- > au service jeunesse pour un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

### Une dynamique appelée à se poursuivre

Fort de cette première expérience positive, le dispositif d'apprentissage a vocation à être renouvelé et développé dès 2025.



## LE SOUTIEN DU POUVOIR D'ACHAT DES AGENTS

### Une nouvelle prime versée

Les élus de la communauté ont décidé d'attribuer aux agents remplissant les conditions d'éligibilité, la deuxième partie de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat d'un montant de 150 à 400 € en complément de la 1<sup>ère</sup> partie versée en 2023.



## UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR VALORISER L'ENGAGEMENT DES ANIMATEURS

### Les Contrats d'Engagement Éducatif (CEE)

Afin de mieux répondre aux besoins saisonniers des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et d'attirer davantage de candidats qualifiés, la communauté de communes a décidé, dès 2024, de mettre en place les Contrats d'Engagement Éducatif (CEE).

Ce contrat de travail spécifique, destiné aux animateurs et directeurs d'accueils collectifs de mineurs, permet une rémunération plus attractive, valorisant ainsi leur investissement auprès des jeunes durant les périodes de vacances.

## LE TRANSFERT DU PERSONNEL

### Intégration de nouveaux agents au sein de la CCHLeM

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la compétence Petite Enfance est désormais harmonisée à l'échelle de l'ensemble du territoire de la CCHLeM. Dans ce cadre, trois agents ont rejoint la communauté de communes pour assurer la gestion du Lieu d'Accueil Enfants-Parents de Blond ainsi que des Relais Petite Enfance de Blond et Bellac, garantissant ainsi une continuité de service et une meilleure coordination territoriale.



## UN CADRE POUR UN FONCTIONNEMENT HARMONISÉ

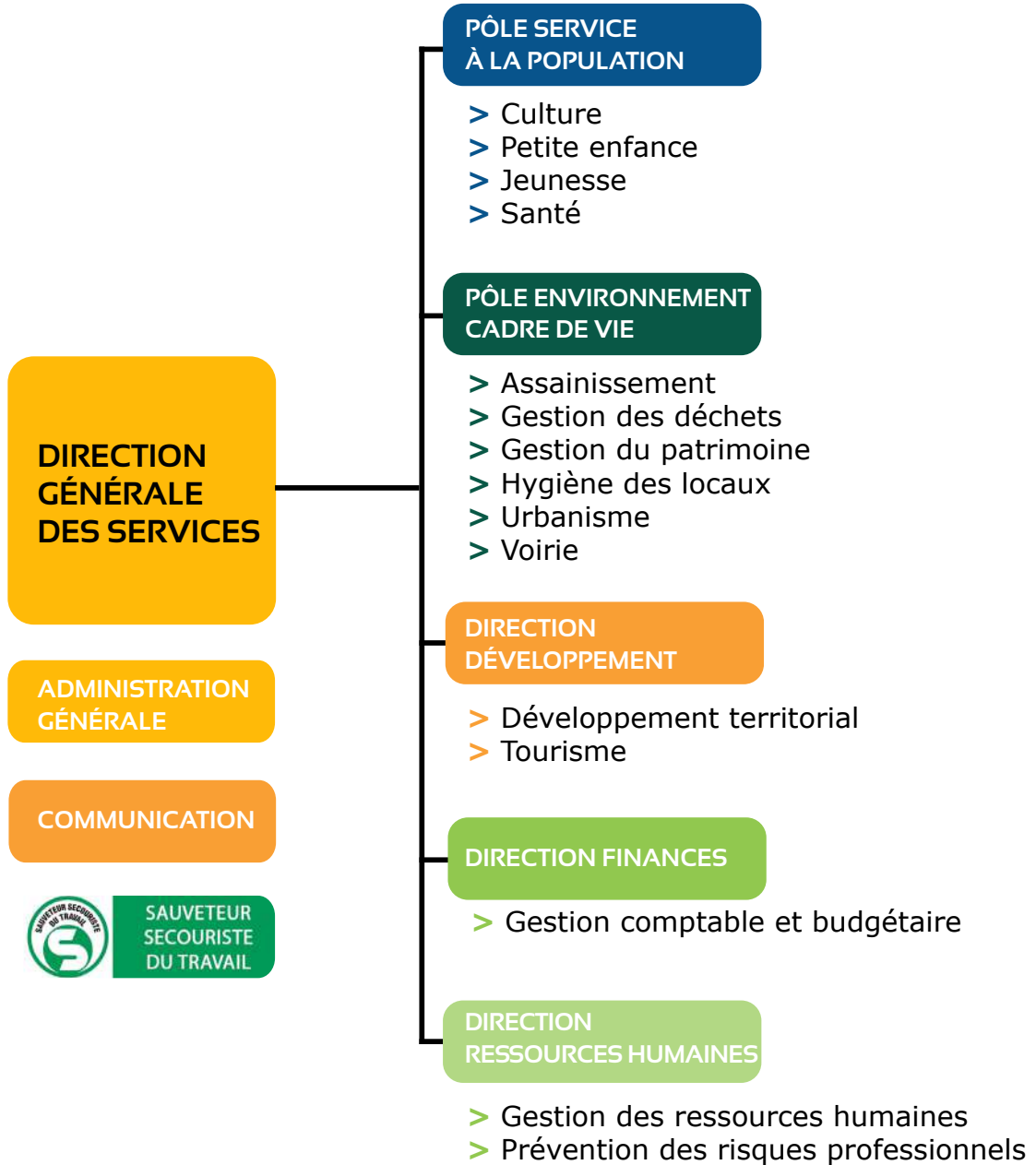
### Adoption du premier règlement d'intérieur des services

Le 26 juin 2024, le Conseil Communautaire a adopté un règlement intérieur après avis favorable du comité social territorial.

Ce document formalise les pratiques en vigueur depuis la création de la collectivité et offre aux agents une meilleure lisibilité des règles applicables au quotidien. Il précise notamment les dispositions relatives :

- 1 – Temps de travail,
- 2 – Télétravail,
- 3 – Utilisation des locaux, du matériel, des équipements et des véhicules,
- 4 – Droits, obligations et déontologie des agents publics,
- 5 – Dispositions relatives à la santé et sécurité au travail.

## FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



ZOOM SUR LES CHIFFRES 🔍



**Effectifs**  
 Au 31/12/2024  
**98 AGENTS** pour **87.64 ETP.**

**Masse salariale**  
**3 877 000 €**

# LES MOYENS FINANCIERS

## UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR LA STRATÉGIE DE FINANCIÈRE DE LA CCHLEM

**Portée par une volonté de consolider ses équilibres budgétaires, renforcer la solidarité territoriale et anticiper l'avenir, la CCHLeM a engagé en 2024 des actions financières structurantes.**

Grâce à une gouvernance partagée, notamment via le Pacte Financier et Fiscal, le service Finance a mené des réformes fiscales ambitieuses et assuré une gestion rigoureuse, permettant de préserver la santé financière de la collectivité tout en dégagant des marges pour investir dans des projets d'avenir.

## UN PACTE FINANCIER POUR RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET SOUTENIR L'INVESTISSEMENT

Engagée dès 2023, l'élaboration du **Pacte Financier et Fiscal** (PFF) vise à structurer les relations entre la CCHLeM et ses communes membres. Ce document stratégique formalise les engagements communs, réaffirme la solidarité territoriale et permet une gestion optimisée des ressources.

En 2024, **une première phase du pacte** a été adoptée, avec notamment la **révision de plusieurs taux de fiscalité locale** (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires). Cette mesure a permis de générer **750 000 € de recettes supplémentaires**, contribuant à l'équilibre budgétaire et à l'amélioration de l'épargne nette, un levier essentiel pour financer les projets du **Plan Pluriannuel d'Investissement** (PPI).

Toujours dans une logique d'équité et d'adaptation aux capacités contributives, le **Conseil Communautaire du 14 avril 2024** a approuvé la **révision des bases minimales de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)**, ainsi que la **modulation de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)**.

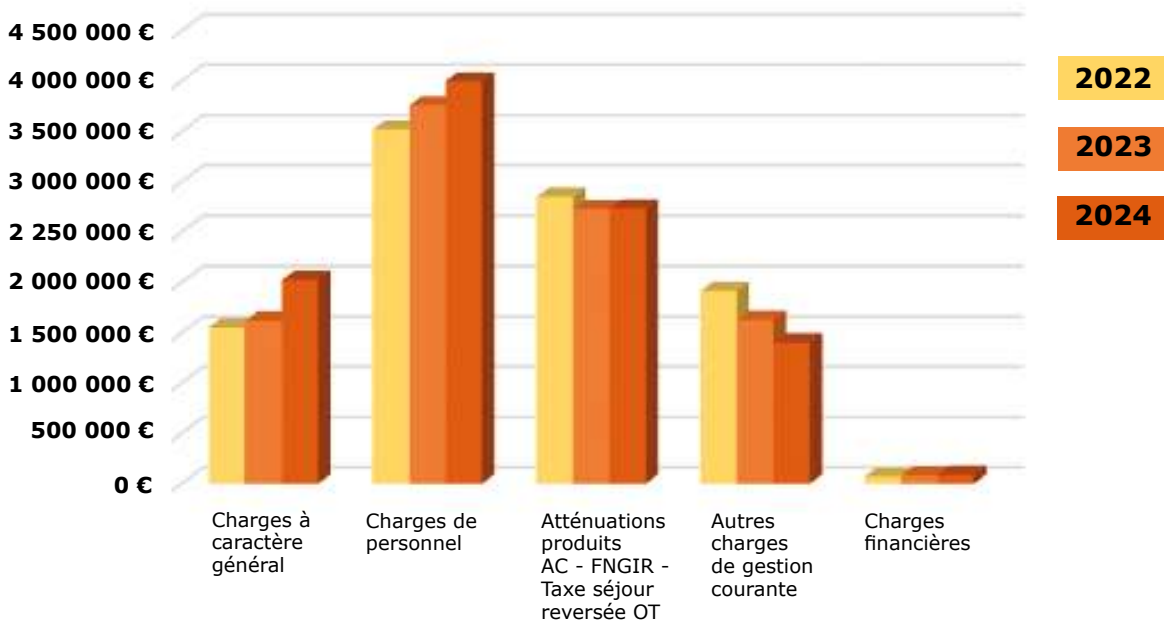
Ces ajustements, applicables à partir de 2025, permettront de générer de **nouvelles recettes, dont 113 000 € attendus pour la seule CFE**, renforçant encore les capacités d'autofinancement de la collectivité.



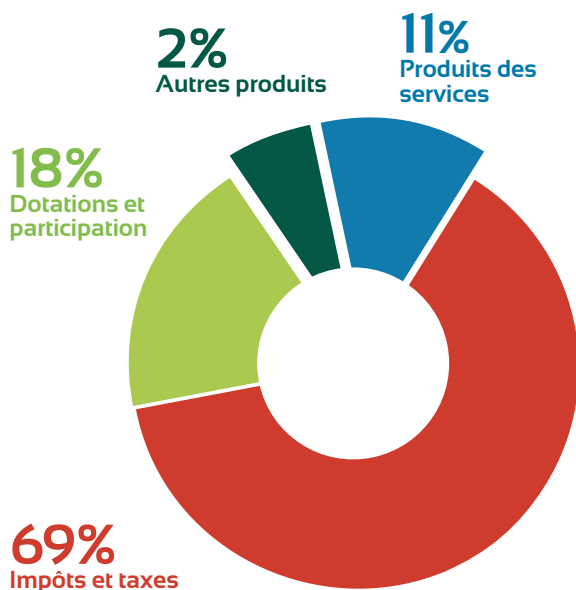
Lors du Conseil communautaire du 14 avril 2024, dans le cadre du pacte financier et fiscal, la révision des bases de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) a été approuvée. Cette révision, qui entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, permettra de renforcer les ressources fiscales de la communauté de communes.

**Une recette supplémentaire de 113 000 € est attendue, contribuant ainsi à soutenir les capacités d'autofinancement de la CCHLeM.**

**ÉVOLUTION DES CHARGES DU BUDGET PRINCIPAL 2022 - 2024**



**RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024**



Par ailleurs nous pouvons constater une augmentation des revenus provenant des produits de services. Cette hausse s'explique, entre autres, par l'accroissement de l'activité des services petite enfance, enfance et jeunesse. L'analyse réalisée par le cabinet Ressources Consultants Finances dans le cadre de la phase 1 du pacte fiscal et financier, montre que la proposition de réviser les taux est la solution qui permet aujourd'hui d'assurer un équilibre financier répondant au projet du territoire et au Plan Pluriannuel d'Investissement.

ZOOM SUR LE BILAN 2024 

## Résultats comptables :

> Excédent de fonctionnement (budget principal) :  
**1 201 262,74 €**

> Excédent d'investissement (hors RAR) :  
**387 261,66 €**

> Reste à réaliser (investissement) :  
**+464 500,91 €**

## Résultats cumulés du budget principal :

> Fonctionnement :  
**+3 775 535,24 €**

> Investissement :  
**-497 630,01 €** (avec RAR : -33 129,10 €)

**Cette situation budgétaire excédentaire permet de renforcer les capacités d'autofinancement de la collectivité.**

## VALORISATION DU TERRITOIRE ET DES INITIATIVES LOCALES

**Le service communication a déployé en 2024 un ensemble d'actions visant à renforcer l'engagement des habitants, améliorer la visibilité des initiatives locales et favoriser l'attractivité du territoire.**

Ces actions se sont concentrées sur l'utilisation de supports numériques, la valorisation du commerce local et le développement de projets environnementaux et territoriaux.

## VALORISATION DES ADHÉRENTS DE LA PLATEFORME « ACHETEZ HAUT LIMOUSIN » À TRAVERS DES PORTRAITS DÉDIÉS

Dans une démarche de mise en lumière des acteurs économiques locaux, **six portraits d'adhérents de la plateforme « Achetez Haut Limousin »** ont été réalisés et diffusés sur les réseaux sociaux.

**Ces portraits ont permis de :**

- > **Renforcer la visibilité** des commerçants, artisans et producteurs locaux,
- > **Mettre en avant leur savoir-faire**, leurs valeurs et leur engagement pour le territoire,
- > **Créer un lien de proximité avec les habitants**, en humanisant l'offre locale et en les incitant à se rendre directement chez les commerçants du territoire.

SCANNEZ POUR VIVRE L'EXPÉRIENCE  
« ACHETEZ HAUT LIMOUSIN » !



## ILS EN PARLENT LE MIEUX : RETOURS D'EXPÉRIENCES DE NOS COMMERÇANTS



*J'ai trouvé la plateforme sympa, c'était une très bonne idée de réaliser une plateforme regroupant tout. Les gens ne savent jamais ce qu'il y a chez nous, et ils sont toujours en train de dire «chez nous il n'y a rien». Au final lorsque l'on fait la liste de ce que l'on a, on a plein de choses. c'est une bonne idée pour pouvoir tout répertorier.*

**Cédric Pouget-Roche**  
**Aux 4 saisons**

Bellac/Le Dorat



*Les particuliers peuvent acheter mes farines directement au moulin (à partir de 500 g) ou les retrouver chez Import Entrepôt à Bussière-Poitevine, aux 4 Saisons et au Petit Marché de Bellac. Et depuis la crise sanitaire, je fournis aussi les Intermarchés de Bellac et du Dorat, et le restaurant Le Local à Bellac. J'accepte également les chèques cadeaux Olim, pour un achat local et engagé !*

**Jean-Paul Lavaud - Moulin de Bram**

Val-d'Oire-et-Gartempe



*«J'ai découvert la plateforme Achetez Haut Limousin, car des clients avaient des chèques Olim. J'ai donc pris contact, puis adhéré pour qu'ils puissent les utiliser.»*

**Ricardo de Melo Silva**  
**SOS Multimedia 87**

Mailhac-sur-Benaize





*Je ne connaissais pas la plateforme Achetez Haut Limousin, on est venu me la proposer. Je trouve que c'est super important, que l'idée était très bonne d'avoir une plateforme qui regroupe les commerçants du territoire, c'est un moyen de se faire connaître tout en participant à la vie économique locale, un moyen de se rendre service mutuellement.*

**Luc Astegiano**  
**Breeding Nutrition** Bellac



*Elle mérite d'être plus connue (la plateforme Achetez Haut Limousin). On en est qu'au début, j'espère que plus tard, cela fera un grand élan. Pour ce qui est des chèques Olim, je donne 100 euros chaque année à chacun de mes salariés. Et j'en reçois énormément, j'ai la chance de pouvoir en recevoir un peu plus que les autres car je suis un magasin alimentaire 'large'.*

**Romain et Laëtitia Piboul**  
**Carrefour Express** Saint-Sulpice-les-Feuilles



*On accepte les chèques OLIM, la plupart sont d'ailleurs utilisés par nos clients fidèles. Et nous attirons de plus en plus de nouveaux clients grâce à la modernisation de notre boutique, et à notre service de dépôt et retrait de colis privés, qui permet à davantage de personnes de découvrir notre boutique.*

**Lou - Vertige** Magnac-Laval



## **ATELIER « ACHETEZ HAUT LIMOUSIN » EN PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DE TOURISME DU HAUT LIMOUSIN – 9 FÉVRIER 2024**

Le 9 février 2024, un atelier dédié à la plateforme « Achetez Haut Limousin » a été animé en collaboration avec l'Office de Tourisme du Haut Limousin.

Cette initiative visait à sensibiliser et accompagner les acteurs économiques et touristiques locaux dans l'optimisation de leur présence en ligne.

Lors de cet atelier, plusieurs thématiques clés ont été abordées :

- > Présentation de la plateforme et de ses atouts pour le commerce local,
- > Bonnes pratiques pour améliorer sa visibilité en ligne et attirer davantage de clients,
- > Stratégies de communication digitale adaptées aux besoins des professionnels du territoire,
- > Échanges et retours d'expériences pour favoriser une meilleure appropriation des outils numériques.

**Cet événement a offert un espace d'échange constructif, renforçant la synergie entre commerce local et attractivité touristique, dans une démarche commune de dynamisation du territoire.**

## **PARTICIPATION AU P'TI DÉJ' DE L'ÉCONOMIE – 27 JUIN 2024**

Pour la première fois, le service communication & plateforme e-commerce locale a pris part au Petit Déjeuner de l'Économie le 27 juin 2024. À cette occasion, un atelier a été animé auprès de 10 participants, mettant en avant la communication digitale, comme levier stratégique pour les acteurs économiques du territoire.

Cet échange a permis de rappeler les fondements et objectifs d'une communication efficace sur les réseaux sociaux.

**La plateforme « Achetez Haut Limousin » a également été présentée, une initiative visant à :**

- > Soutenir le tissu économique local,
- > Renforcer la visibilité en ligne des entreprises et acteurs culturels,
- > Convertir les visiteurs numériques en clients physiques pour les commerces de proximité.

Une intervention enrichissante, inscrite dans une démarche d'accompagnement des acteurs économiques vers une présence digitale réussie.

## INAUGURATION DE LA VOIE VERTE - 22 JUIN 2024

L'inauguration officielle de la Voie Verte a été un événement, accompagné d'une communication importante.

> **Objectif** : mettre en avant un projet environnemental pour le territoire.

> **Impact** : large couverture médiatique et participation active des habitants.



22 juin 2024

INAUGURATION  
DE LA  
VOIE VERTE



ZOOM SUR LES CHIFFRES



**Le site internet de la communauté de communes**

**Les Pages les plus consultées :**

Page d'accueil du site :  
11 089 VUES

Offres d'emploi :  
3 245 VUES

Propreté et gestion des déchets :  
3 157 VUES



Panier moyen : 35 €

Ventes réalisées :  
8 317,08 € HT

Commandes passées en ligne : 237

Vues totales du site web :  
72 876

Utilisateurs actifs : 24 508





### Réseaux sociaux de la CCHLeM

Vues totales : 53,1K

Couverture : 43,5K

Interactions : 3,2K (+ 29,4%)

Visites : 19,1K (+ 79,6%)



Nombre d'abonnés :  
792

Nombre de lectures :  
24,8K



**38** articles thématiques publiés

**11** communiqués de presse diffusés

**30** articles dans la presse locale (Le Populaire du Centre, Union et Territoire, Limoges Info, etc.)

*Chèque Ôlim*

451 chèques

ÔLIM offerts

pour une valeur de

5 800 €





## **PARTIE 2 :** **DÉVELOPPER ET VALORISER LE TERRITOIRE**

Développement territorial

Le programme LEADER

Le défi des petites villes de demain

Revitalisation des centres-bourgs

Le PAT : manger mieux, consommer local

Zoom sur la Maison du Mouton

L'attractivité touristique sur le territoire

# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ENGAGEMENT ET ACTIONS POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

## LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES

Au carrefour de multiples enjeux – attractivité économique, transition écologique, revitalisation des centre-bourg, alimentation durable, inclusion sociale – l'ensemble des agents du service développement ont mis en œuvre des projets innovants, partenariaux et ancrés dans les réalités locales.

Grâce à une mobilisation croissante des acteurs publics, privés et citoyens, ce sont plus de 70 actions concrètes, près de 2 000 bénéficiaires directs, des millions d'euros investis, et une dizaine de conventions structurantes signées.

## LES P'TITS DÉJ' DE L'ÉCONOMIE ENGAGÉE

La communauté de communes a lancé les P'tits Déj' de l'économie engagée, un nouveau format de rendez-vous matinaux dédiés à l'information, aux témoignages et à la mise en réseau. Ces rencontres s'adressent aux acteurs économiques du Haut Limousin en Marche, dans une volonté de renforcer les liens, partager les bonnes pratiques et encourager les dynamiques collectives sur le territoire.

Trois P'tit Déj' ont été organisés en 2024 avec pour chaque date une thématique et un(des) partenaire(s) associé(s) :

> **12 avril** : le développement durable et le lancement de l'opération Ecodéfis avec la CMA et la CCI,

> **27 juin** : le marketing en ligne et la plateforme Achetez Haut Limousin,

> **24 septembre** : l'inclusion en entreprise avec Cap Emploi et les Duo Days.

Ces 3 premiers rendez-vous ont été suivis par 41 acteurs économiques.



## MARQUE EMPLOYEUR TERRITORIALISÉE

Dans la suite des travaux entrepris avec les industries du territoire **afin d'améliorer l'attractivité de leurs emplois à pourvoir**, la communauté de communes a édité un guide du nouvel arrivant mis à disposition des entreprises dans le cadre de leur procédure de recrutement.

Ce guide, édité à 2 000 exemplaires, est aussi mis à disposition des communes dans le cadre de leur politique d'accueil.



## Guide d'accueil

du territoire du Haut Limousin en Marche :  
découvrez les services essentiels  
de la CCHLeM



# LE PROGRAMME LEADER

## LIAISON ENTRE ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE RURALE

Le programme LEADER est un dispositif européen destiné à accompagner les territoires ruraux dans leurs projets de développement. Il soutient des initiatives innovantes contribuant au dynamisme du tissu économique local, notamment dans les domaines de l'économie verte, de l'agriculture, des services à la population, de l'habitat ou encore du tourisme vert et durable.

### PROGRAMME LEADER 2014 -2022

Dans le cadre de la complétude et de la pré-instruction des demandes de paiement, plusieurs actions ont été menées :

- > Accompagnement des porteurs de projet dans la constitution et le dépôt de leurs dossiers complets ;
- > Saisie des dossiers sur la plateforme « Osiris » de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) ;
- > Rédaction des certificats de service fait (CSF), incluant la vérification de la conformité des pièces justificatives et de la régularité des dépenses ;
- > Réalisation de visites sur site en collaboration avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine, notamment pour les opérations d'investissement ;
- > Transmission des dossiers, en version dématérialisée et papier, au service instructeur compétent.

### PROGRAMME DLAL 2021-2027

Plusieurs actions ont été engagées au titre du programme DLAL (Développement Local par les Acteurs Locaux), visant à structurer et accompagner les dynamiques locales.

#### **1) Conventonnement du dispositif :**

Préparation de la convention et de ses annexes, notamment l'annexe 3 « Fiches actions », en concertation avec les services de la Région ; Rédaction du règlement intérieur du Groupe d'Action Locale (GAL) ainsi que d'une grille de vote individuelle.

#### **2) Assistance technique et accompagnement des porteurs de projet :**

Information sur les nouveautés du programme 2021-2027, incluant le dispositif pluri-fonds et la procédure dématérialisée via la plateforme régionale MDNA ; Sensibilisation aux points de vigilance : caractère incitatif, respect des règles de la commande publique, et critères d'opportunité et de qualité des projets (OQDP).

#### **3) Analyse du GAL et orientation des premiers dossiers DLAL 2021-2027 :**

Analyse technique des projets soumis ; Élaboration des grilles d'aide à la décision ; Animation des réunions du Groupe d'Action Locale.

## FAITS MARQUANTS 2024 - ACTION TERRITORIALE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

### > Clôture du programme LEADER 2014-2022

Finalisation des dernières demandes de paiement avec complétude et pré-instruction des dossiers ; consommation intégrale de la maquette financière, soit 2 650 000 € mobilisés.

### > Lancement de la nouvelle programmation DLAL - Développement Local mené par les Acteurs Locaux (2021-2027)

- Réunion d'information locale organisée le 15 février 2024
- Signature de la convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine le 24 mai 2024
- Installation officielle du Groupe d'Action Locale le 18 juin 2024
- Première réunion de présélection des projets (GAL) le 10 octobre 2024

### ZOOM SUR LES CHIFFRES 🔍

> **20 dossiers** de demande de paiement LEADER ont été complétés, pré-instruits et transmis à l'Autorité de gestion.

> Sur les **8 années** de mise en oeuvre du programme, **2 650 000 €** de crédits FEADER ont été mobilisés, permettant de soutenir **51 projets** portés par **26 maîtres d'ouvrage**, avec une aide moyenne de **52 000 €** par projet.

> Dans le cadre du nouveau programme DLAL 2021-2027, **7 dossiers** ont déjà été déposés par les porteurs de projet.

> **3 d'entre eux** ont été présélectionnés lors de la première réunion du Groupe d'Action Locale, tenue le 10 octobre 2024.

# LE DÉFI DES PETITES VILLES DE DEMAIN

Porté par la communauté de communes et soutenu par l'État ainsi que le Département de la Haute-Vienne, le programme « **Petites Villes de Demain** » a pour ambition de renforcer l'attractivité et d'améliorer la qualité de vie des petites communes et de leurs environs. Il accompagne les collectivités dans la réalisation de projets durables, ambitieux et en adéquation avec les besoins du territoire.

## DÉVELOPPER LES TERRITOIRES : UNE MÉTHODE EN QUATRE ÉTAPES



L'accompagnement global proposé aux communes du territoire s'inscrit dans une démarche progressive et structurée. **Sur les 40 communes, 11 sont éligibles à cet accompagnement, dont 2 déjà intégrées au programme « Petites Villes de Demain » (Bellac et Le Dorat).**

## DES ESPACES PUBLICS REPENSÉS POUR UN CADRE DE VIE PLUS VERT ET CONVIVIAL

### Espace public :

> **Élaboration d'un permis de végétaliser au Dorat**, en partenariat avec le CAUE 87 pour la création d'une palette végétale afin d'accompagner les habitants de la ville.

> **Poursuite du projet de reformulation du champ de foire à Bellac** dans la recherche de financements.

> **Désimperméabilisation et végétalisation du champ de foire à Bellac**, tout en conservant le nombre de places.

> **Construction d'une halle commerciale d'un style épuré et coloré à Bellac** afin de répondre aux besoins des commerçants du marché hebdomadaire et autres manifestations.

### Développement économique :

> **Reconduction du dispositif Pass'sénior à Bellac** avec 12 commerçants en centre-ville partenaires.

> Recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'un projet de réseau de chaleur sur Bellac.

### Mobilité :

> **Sécurisation des entrées de bourg au Dorat.**

> **Étude sur la mobilité à Bellac** effectuée par le bureau d'étude CITADIA en lien avec la Banque des Territoires.

### Patrimoine :

> **Lancement d'une étude sur le Site Patrimonial Remarquable (SPR) au Dorat** visant l'élaboration d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP).



**OPAH-RU  
en 2024**

**70 demandes**

42 sur Bellac

22 sur Le Dorat

6 hors secteur

**35 logements visités**

**6 dossiers déposés**

## Calendrier :

- > **20 janvier** : présence d'un stand présentant l'OPAH-RU sur le marché de Bellac.
- > **3 juin** : comité de pilotage de l'OPAH-RU.
- > **22 juin** : atelier végétalisation avec des habitants du Dorat.
- > **2 décembre** : présentation durant le Comité Technique du Contrat Local de Santé des aides à l'amélioration de l'habitat, notamment MaPrimAdapt' et les aides de l'OPAH-RU.

## POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)

### Habitat :

- > Accompagnement de la commune du Dorat dans son projet d'habitat inclusif, un projet de réhabilitation d'anciens immeubles en plein cœur du Dorat en 11 logements de type T2 en plus d'espaces communs, dans le but de répondre aux besoins de logements sur la commune et notamment les personnes isolées.
- > Suivi et animation de la deuxième année de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain sur Bellac et Le Dorat.
- > Étude de calibrage sur des îlots dégradés.



# REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

La communauté de communes s'est engagée dans une démarche de revitalisation des centre-bourgs afin de renforcer leur attractivité, leur dynamisme et leur rôle structurant à l'échelle du territoire.

## UNE STRATÉGIE DE REVITALISATION POUR LES CENTRES-BOURGS ATTRACTIFS

La stratégie de revitalisation définie par la CCHLEM repose sur cinq enjeux majeurs visant à renforcer leur dynamisme et leur attractivité :

- > **Créer** une dynamique collective en impliquant les acteurs locaux.
- > **Restaurer** l'attractivité des centre-bourgs pour lutter contre la dévitalisation.
- > **Redynamiser** l'économie locale en soutenant les commerces et services de proximité.
- > **Adapter** l'offre de services aux besoins des habitants (santé, éducation, services publics).
- > **S'engager** dans la transition écologique, notamment en matière d'aménagement et de rénovation.

### Critères d'éligibilités :

Pour bénéficier de cet accompagnement, les communes doivent répondre aux critères suivants :

- > **Population** : plus de 500 habitants
- > **Centralité commerciale** : au moins 3 commerces en centre-bourg.
- > **Accès aux services essentiels** : santé, éducation, services publics, avec une influence sur les communes environnantes.

Ce dispositif se déploie en quatre phases successives :

- > **Phase 1** :  
**Concertation** avec les élus et définition des axes prioritaires du projet.
- > **Phase 2** :  
Élaboration d'un **pré-diagnostic** en partenariat avec le **CAUE 87**.
- > **Phase 3** :  
Construction d'une **stratégie locale** intégrant les cinq enjeux territoriaux identifiés.
- > **Phase 4** :  
**Accompagnement opérationnel** et appui à la mise en oeuvre des projets.

## ACCÉLÉRATION DE LA REVITALISATION DANS 7 COMMUNES

L'année 2024 a marqué une avancée majeure avec la mise en place de conventions d'accompagnement global à la revitalisation des centres-bourgs.

### 7 communes sur 9 éligibles ont officiellement rejoint la démarche :

- > Arnac-la-Poste,
- > Blond,
- > Cieux,
- > Peyrat-de-Bellac,
- > Magnac-Laval,
- > Saint-Sulpice-les-Feuilles
- > Val-d'Oire-Gartempe.

En partenariat avec le CAUE 87, ces communes ont atteint soit la phase 3 ou 4 de la revitalisation, à l'exception de Peyrat-de-Bellac, qui est en phase 2. Elles ont déployé des dispositifs d'aides à la rénovation des façades et aides aux loyers dans les centres-bourgs.



## UN APPUI CONCRET AUX COMMERCES ET À L'ENVIRONNEMENT URBAIN

### **Aide aux loyers et à la rénovation des façades :**

L'accompagnement global inclut des dispositifs financiers pour encourager l'installation et la pérennisation des commerces en centre-bourg, ainsi que l'amélioration de l'environnement urbain.

### **Aide aux loyers commerciaux :**

Soutien financier aux commerçants et artisans en situation de reprise ou de création d'activité en centre-bourg.

#### **Communes qui ont activé ce dispositif en 2024 :**

Arnac-la-Poste, Blond, Cieux, Le Dorat, Magnac-Laval, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Val-d'Oire-et-Gartempe.

> 1 dossier instruit en 2024

### **Aide à la rénovation des façades :**

Soutien financier en faveur des commerçants, artisans et particuliers situés en centre-bourgs.

#### **Communes qui ont activé ce dispositif en 2024 :**

Arnac-la-Poste, Blond, Cieux, Magnac-Laval, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Val-d'Oire-et-Gartempe, Bellac et le Dorat bénéficient également de ce dispositif dans le cadre du programme OPAH-RU.

> 5 dossiers traités en 2024, dont 4 situés dans le périmètre OPAH-RU (voir section PVD).

**À noter** que ces deux aides sont souvent mobilisées conjointement dans les communes engagées dans la revitalisation.

## CONSTRUIRE LE TERRITOIRE DE DEMAIN : 40 PROJETS, 40 COMMUNES, 1 AMBITION PARTAGÉE

Initiée en 2024, l'opération « 40 projets – 40 communes » présente les actions de revitalisation des centres-bourgs engagées sur le territoire. Le dispositif facilite le suivi collectif de ces initiatives et la coordination intercommunale.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'INITIATIVE  
40 PROJETS, 40 COMMUNES



# LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Engagée dans une transition écologique ambitieuse, la communauté de communes a multiplié les initiatives en faveur de l'environnement, de la biodiversité et du développement durable.

En 2024, plusieurs actions structurantes ont été menées : élaboration d'une stratégie biodiversité, lancement d'un plan de mobilité, sensibilisation des publics à travers des partenariats innovants, et accompagnement des communes dans leurs transitions.

## VERS UNE STRATÉGIE INTERCOMMUNALE DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Consciente de la richesse de ses paysages et des enjeux liés à la préservation de la biodiversité, la CCHLeM a initié, en février 2024, une étude visant à élaborer une **stratégie biodiversité** accompagnée d'un **plan d'action opérationnel**. Cette démarche s'appuie sur l'expertise d'un bureau d'études spécialisé.

La première étape de l'étude a consisté en un **diagnostic approfondi de la biodiversité du territoire**, donnant lieu à la production de deux rapports : un état des lieux global et un document spécifique consacré aux trames vertes, bleues et noires, remis en septembre 2024.

La stratégie a été finalisée et validée en novembre 2024, et la collectivité travaille actuellement à l'élaboration du plan d'action. Tout au long de cette démarche, des **ateliers participatifs** ont été menés avec les acteurs du territoire afin de garantir une approche **intercommunale, partagée et co-construite**.

L'objectif est de disposer, d'ici mai 2025, de fiches actions concrètes, opérationnelles et immédiatement mobilisables par les communes.

## MOBILITÉ ET TRANSITION : REPENSER LES DÉPLACEMENTS POUR DEMAIN

Se déplacer pour aller travailler, accompagner ses enfants à l'école ou faire ses courses, fait partie du quotidien de chacun. Ces déplacements ont un impact direct sur l'environnement, l'organisation de la vie locale et le bien-être des habitants. La mobilité constitue donc un enjeu majeur pour le territoire du Haut Limousin.

Consciente de cette réalité, la **CCHLeM**, en partenariat avec la **Communauté de Communes Gartempe Saint-Pardoux** et accompagnée par le cabinet de conseil ITER, a lancé l'élaboration d'un plan de mobilité. Cette démarche s'appuie sur une large concertation menée à travers des enquêtes et ateliers, associant les acteurs locaux afin de mieux comprendre les pratiques et d'identifier les besoins spécifiques en matière de déplacement.

À la fin de l'année 2024, la CCHLeM s'est engagée dans la construction d'un plan d'action concret, adapté aux réalités du territoire, avec pour objectif de **faciliter les mobilités du quotidien et d'améliorer durablement les conditions de déplacement pour tous**.

En complément, un **schéma directeur cyclable** est en cours d'élaboration pour **favoriser les mobilités douces** et **promouvoir l'usage du vélo comme mode de transport du quotidien**. Ce schéma vise à développer un **réseau de pistes cyclables sécurisé et cohérent**, intégré au paysage et accessible à l'ensemble des usagers. Il contribue pleinement à la réduction de l'empreinte carbone et à la transition écologique du territoire.



## SENSIBILISER POUR AGIR : UN PARTENARIAT DURABLE AVEC LE CENTRE PERMANENT D'INITIATIVE À L'ENVIRONNEMENT



La communauté de communes a engagé un partenariat avec le CPA de Lathus afin de bénéficier de son expertise en matière de sensibilisation au développement durable. Une convention triennale a été signée pour concrétiser cette collaboration.

Dans ce cadre, les enfants des écoles et des accueils de loisirs ont participé à diverses activités : sorties nature, construction d'hôtels à insectes, et création de jardins potagers. Ces initiatives ludiques et pédagogiques ont permis aux plus jeunes de s'immerger dans des pratiques respectueuses de l'environnement tout en découvrant les grands enjeux liés au développement durable.

Les habitants du territoire ont également été impliqués à travers des événements conviviaux tels que le **Clean Up Day en septembre 2024** – une grande marche citoyenne de ramassage des déchets – ou encore une balade de sensibilisation sur les rivières, organisée à la Ferme de Villefavard, pour mieux comprendre l'importance de préserver les milieux aquatiques.

La convention vise aussi à mobiliser les entreprises locales. L'an dernier, les agents de la CCHLeM ont ainsi participé à des ateliers autour de la **gestion des déchets** et de **l'économie circulaire**. En 2025, des ateliers ludiques sur les thématiques écologiques seront proposés aux salariés de l'**ESAT André Chevalier** et de **REMPART**, dans le double objectif de renforcer la cohésion d'équipe et de promouvoir la transition écologique.

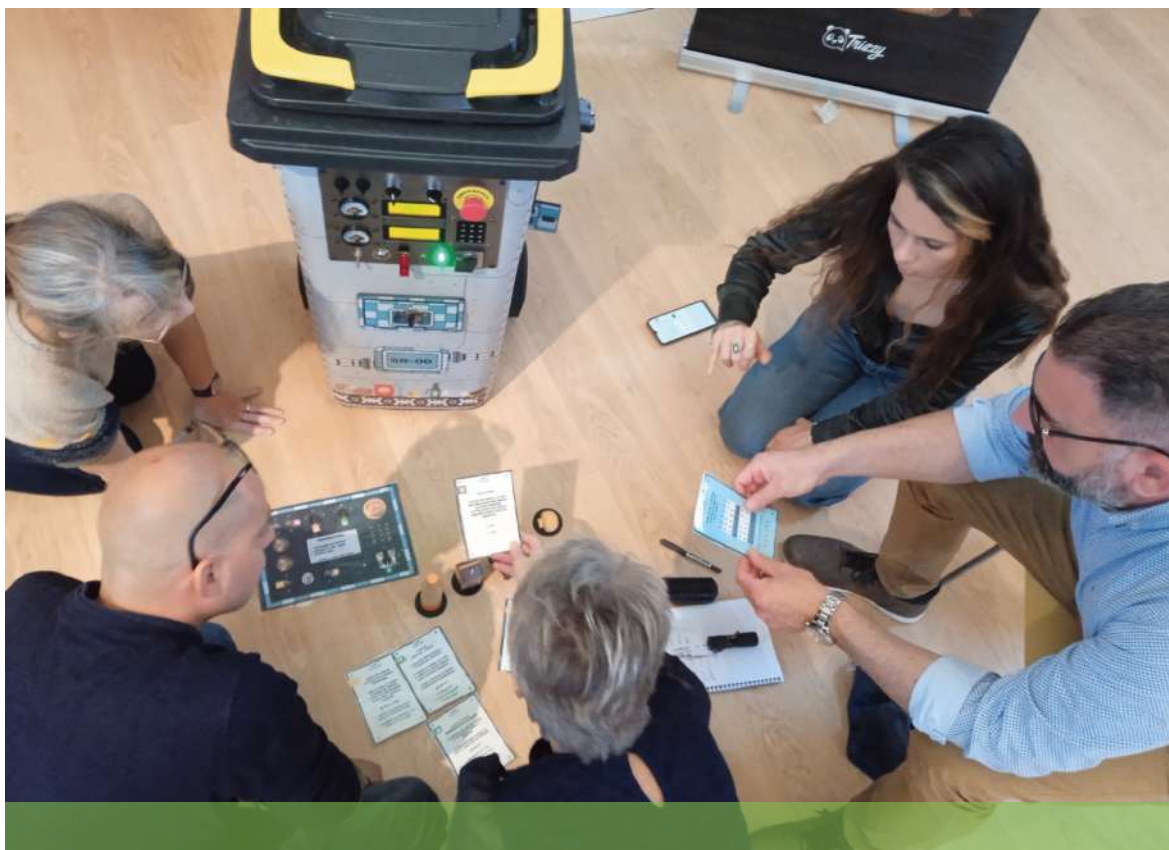
## UN PARTENARIAT INNOVANT : LA CARTE DE L'ESCAPE GAME AVEC TRIZZY

La communauté de communes a signé une convention de partenariat de trois ans avec la société Trizzy, afin de renforcer la sensibilisation à la **réduction des déchets** et au **tri sélectif** sur son territoire.

Dans ce cadre, Trizzy a mis à disposition **deux lots d'escape games mobiles** pendant toute la durée du partenariat. Ces dispositifs pédagogiques innovants et ludiques ont pour objectif de sensibiliser divers publics aux enjeux environnementaux de manière immersive et participative.

Conçus autour des thématiques du **tri des déchets**, du **réemploi** et du **zéro déchet** ces escape games seront déployés lors d'animations destinées aux habitants, aux établissements scolaires, aux acteurs économiques, au personnel de la collectivité, ainsi qu'au grand public. En rendant la sensibilisation plus interactive et engageante, ce partenariat contribue à diffuser les bonnes pratiques de façon originale et impactante.

Il s'inscrit pleinement dans la stratégie de la CCHLeM pour un territoire plus **durable**, plus **responsable**, et pleinement engagé dans la transition écologique.



## BILAN POSITIF POUR LE PCAET : RETOUR SUR 3 ANS D' ACTIONS

Le 28 juin 2021, la communauté de communes a adopté en Conseil Communautaire son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), fruit d'une démarche collaborative impliquant élus et acteurs socio-économiques du territoire.

Ce document stratégique s'inscrit dans le cadre de la Convention des Territoires pour le climat, l'air et l'énergie en Haute-Vienne, cosignée par le **SEHV** et les **13 EPCI** du département. Le PCAET repose sur six axes majeurs, déclinés en 25 actions concrètes, co-construites avec les parties prenantes locales. Ces axes portent sur :

- > le parc bâti et le cadre de vie,
- > les transports,
- > l'industrie,
- > l'agriculture et la sylviculture,
- > la gestion des déchets,
- > le développement des énergies renouvelables.

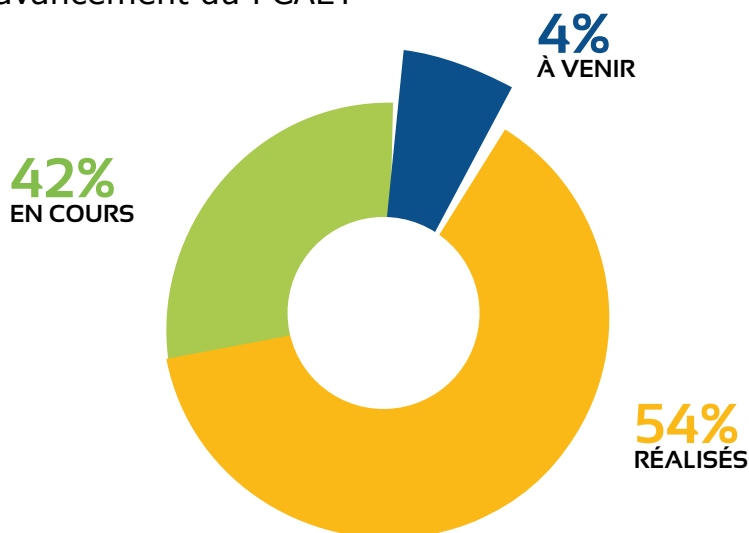
Un septième axe transversal a été ajouté, dédié à la gouvernance, la communication et l'évaluation.

Pour amplifier la portée de ce plan, la CCHLeM a signé un Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'ADEME le 20 septembre 2021, et un Projet Alimentaire Territorial (PAT) le 20 juin 2022.

Trois ans après son adoption, le bilan est encourageant : **54 %** des actions prévues sont d'ores et déjà réalisées, avec des avancées notables dans les domaines des énergies renouvelables, de la mobilité durable et de l'efficacité énergétique.

### 2021-2024 :

État d'avancement du PCAET



## LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers partenaires,

Il y a trois ans, nous avons lancé une dynamique nouvelle en faveur de l'environnement avec l'adoption en conseil communautaire du Plan Climat Air Eau Énergie Territorial lors de la séance du 28 juin 2021 qui a permis de placer la transition écologique au cœur des politiques publiques de la collectivité. Aujourd'hui, ce bilan à mi-parcours permet de capitaliser sur notre expérience acquise ces dernières années et de faire le point sur l'avancement des différentes actions menées mais aussi souligner les défis à relever.

Je tiens à saluer tout d'abord l'engagement de chacun d'entre vous dans notre démarche collective pour un développement durable et respectueux de notre environnement. Les résultats obtenus jusqu'à présent témoignent de notre volonté commune d'agir face aux enjeux climatiques.

Le PCAET du Haut limousin en Marche s'inscrit pleinement dans notre projet de territoire, qui vise à valoriser nos ressources naturelles, notamment la biodiversité et l'élevage ovin, tout en mettant en avant l'énergie verte à travers la production d'énergies renouvelables. De plus, nous accordons une attention particulière au soutien de nos entreprises locales et à l'innovation, en misant sur nos pépites industrielles pour dynamiser notre économie tout en préservant notre environnement.

Notre communauté, riche de ses atouts naturels et humains, se doit d'être un modèle en matière de transition écologique. Grâce aux actions mises en place et aux partenariats renforcés, nous posons les jalons d'un avenir durable pour les générations futures. Ensemble, continuons à innover, à sensibiliser et à agir pour préserver notre territoire.

Pour pallier aux enjeux climatiques extrêmes, continuons à innover, à sensibiliser, conscients que chaque action compte dans la construction d'un avenir plus durable. Ce futur, nous le construisons ensemble pour faire du Haut Limousin en Marche un territoire tourné vers une transition écologique réussie !

Aussi, je vous invite à consulter ce bilan à mi-parcours qui retrace nos avancées et nous incite à poursuivre cet effort collectif avec enthousiasme et détermination.

Bien à vous,

**JEAN-FRANÇOIS PERRIN**  
Président de la Communauté de  
Communes du Haut Limousin en Marche.



SCANNEZ  
POUR EN  
SAVOIR PLUS !



## LES TEMPS FORTS

### BIODIVERSITÉ :

- > Lancement de l'étude le 16 février 2024.
- > Diagnostic de la biodiversité du territoire réalisé et publié en septembre 2024 avec un rapport sur les trames vertes bleues noires ainsi que des fiches actions communales.
- > Validation d'une stratégie Biodiversité le 14 novembre 2024.

### MOBILITÉ :

- > Lancement de l'étude le 7 mars 2024.
- > Diagnostic de la mobilité du territoire réalisé et publié le 10 octobre 2024.
- > Validation d'une stratégie le 3 décembre 2024.

### ECO-DÉFIS :

- > Signature de la Convention le 13 mars 2024 avec la CCI et la CMA.

### CPIE : Signature de la Convention le 26 février 2024

#### > Public : Entreprises :

- Journée de cohésion et sensibilisation pour les agents de la CCHLeM le 17 octobre 2024 à Bellac.

#### > Public : Grand Public :

- 21 avril 2024 stand sensoriel et création d'un herbier pour les familles sur le Festi-Jeunesse à Peyrat de Bellac.
- 8 juin 2024 balade nocturne sur le thème de la faune sauvage à Villefavard.

- 22 juin 2024 Stand pour l'inauguration de la Voie Verte.
- 16 août 2024 balade nature d'observation des différentes espèces animales et végétales caractéristiques du site de Frochet.
- Septembre 2024 ciné débat au Dorat sur la mobilité « Virage Vers le Futur » pour sensibiliser et impulser les mobilités douces sur le territoire.
- 21 septembre 2024 clean up day pour ramassage des déchets.
- 12 octobre 2024 balade nature au fil de l'eau pour sensibiliser aux enjeux de l'eau et de la faune aquatique.
- 7 décembre 2024 balade à la recherche du véritable sapin de Noël pour faire découvrir la biodiversité et les forêts limousines.
- 14 décembre 2024 : tenue d'un stand de sensibilisation au consommer autrement.
- 25 janvier 2025 atelier de sensibilisation au bocage et préservation des haies.

#### > Public : animateurs des ALSH :

- 14 octobre/15 octobre/5 novembre/12 novembre/18 novembre/19 novembre/21 novembre/25 novembre/26 novembre/3 décembre 2024 : matinée de formation, animation et sensibilisation des animateurs des ALSH pour leur donner des clés et outils qu'ils pourront utiliser pour sensibiliser les enfants aux enjeux de la transition écologique.

**> Public : enfants :**

- 21 février/29 février/3 avril/15 mai/22 mai/29 mai/26 juin/10 juillet 2024 : avec pour ateliers l'intérêt d'un potager bio, la construction d'un hôtel à insectes, la création d'une spirale de plantes aromatiques, la découverte des petites bêtes et insectes et identifier leur rôle, atelier culinaire à base d'aromatiques, balade à la découverte de la forêt et de ses habitants...
- 17 avril/22 mai/1 octobre/17 octobre/23 octobre/12 novembre 2024 des journées destinées à aller dans les écoles pour des séances d'immersion sur les énergies renouvelables, sur le climat/la météo/les éléments naturels, sur l'eau et ses enjeux, sur les insectes, sur la chaîne alimentaire, sur les oiseaux, sur la biodiversité...

**PARTENARIAT AVEC TRIZZI :**

- > Signature de la Convention le 19 décembre 2024.
- > 1<sup>er</sup> atelier réalisé à l'attention des agents de la CCHLeM le 17 octobre 2024.



**BILAN À MI-PARCOURS DU PCAET :**

- > COPIL pour la présentation du bilan le 10 octobre 2024

**BIODIVERSITÉ :**

- > **3 COPIL**
- > **6 groupes de travail** avec les élus, les associations, des agents, des partenaires institutionnels.
- > **5 axes stratégiques**

**MOBILITÉ :**

- > **2 COPIL**
- > **2 ateliers** avec les élus, les associations, des agents, des partenaires institutionnels.
- > **5 axes stratégiques**

**ECO-DÉFIS :**

- > **18 entreprises** labellisées en 2024

**CPIE :**

- > **110 enfants** de 6 ans à 15 ans des centres de loisirs sensibilisés.
- > **334 élèves** de CP à CM2 sensibilisés.
- > **Environ 200 personnes** et habitants du territoire ont été sensibilisés.
- > **22 agents** de la CCHLEM sensibilisés lors d'une journée d'ateliers.

**BILAN À MI-PARCOURS DU PCAET EN 2024 :**

- > **54 %** des actions prévues sont réalisées.
- > **42%** des actions en cours
- > **4%** des actions à venir.

Dans le diagnostic initial en 2020, il y avait **27%** des actions en cours et **73%** à venir.

# LE PAT

## MANGER MIEUX, CONSOMMER LOCAL, TRANSMETTRE AUTREMENT...

En cohérence avec les initiatives majeures du **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**, qui promeut une alimentation saine, locale et durable, la communauté de communes a engagé une démarche collective mobilisant agriculteurs, institutions, citoyens et acteurs éducatifs. Ce projet structurant vise à renforcer les filières locales, sensibiliser à la nutrition et favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité.

### LAURÉAT DU PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION

Le Haut Limousin est un territoire fortement marqué par son agriculture qui doit faire face à de nombreux changements. Avec une population plutôt vieillissante, un pouvoir d'achat réduit et une baisse du nombre d'habitants, il est essentiel de mettre en œuvre un projet réaliste qui s'appuie sur les forces vives du territoire. En ce sens, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Haut Limousin regroupe 14 actions en vue d'améliorer l'accès au foncier, réfléchir au devenir des filières agricoles locales, améliorer les connaissances autour de la santé nutritionnelle et sensibiliser la population jeune du territoire à l'alimentation durable. Porté par les communautés de communes du Haut Limousin en Marche et Gartempe Saint-Pardoux, le PAT du Haut Limousin s'appuie notamment sur les compétences des partenaires institutionnels suivants dans le cadre de cette démarche :

- > ADEME (Agence de la transition écologique),
- > ARS (Agence Régionale de Santé),
- > ESPER (Économie Sociale Partenaire de l'École de la République),
- > SCIC Ceinture Verte Territoire de Limoges,
- > Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne.

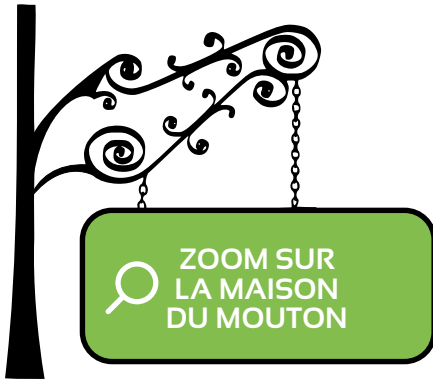
La réalisation des objectifs passera par l'optimisation des liens entre les acteurs de l'alimentation du territoire, tout en prenant en compte le consommateur final, élément primordial de cette chaîne.



ZOOM SUR LES CHIFFRES 

Action	Indicateur	Modalités de suivi	Chiffres
<b>Visite d'une exploitation maichère</b>	Visite Enfants	Nombre de visites Nombre de participants	<b>3</b> <b>30</b>
<b>Construction et mise en place du potager et de la serre</b>	Potager Serre	Réalisation Réalisation	<b>1</b> <b>1</b>
<b>Ateliers pratiques sur le jardinage</b>	Ateliers Enfants	Nombre d'ateliers Nombre de participants	<b>6</b> <b>60</b>
<b>Ateliers cuisine</b>	Ateliers Enfants Personnel de restauration Familles et grand public	Nombre d'ateliers Nombre de participants Nombre de participants Nombre de participants	<b>3</b> <b>50</b> <b>20</b> <b>60</b>
<b>Ateliers</b>	Enfants Producteurs	Nombre de participants Nombre de participants	<b>60</b> <b>20</b>
<b>Étude</b>	Producteurs	Nombre	<b>60</b>





## UN PROJET STRUCTURANT DÉDIÉ À LA VALORISATION DE LA FILIÈRE AGRICOLE ET EN PARTICULIER DE L'ÉLEVAGE

Dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche s'engage pour enrayer le déclin démographique en valorisant ses atouts naturels et ses filières d'excellence. La filière ovine, emblématique du territoire, est ainsi au cœur d'un projet ambitieux : **la création de la Maison du Mouton.**

**À travers des initiatives de valorisation** — comme la Route du Mouton ou les fermes pédagogiques par exemple — **ce projet met en lumière la filière ovine sur le territoire, révélant ses savoir-faire, ses atouts et ses réalités.**

**En 2024, plusieurs actions structurantes ont été engagées :**

**Une phase de diagnostic territorial** menée avec l'appui de la Fabrique à Initiatives :

- > 15 entretiens individuels,
- > une réunion avec les éleveurs,
- > un questionnaire diffusé aux acteurs locaux, avec 56 réponses collectées.

**Une démarche de co-construction** de l'offre de service à travers :

- > 2 comités techniques élargis,
- > 7 groupes de travail thématiques rassemblant les acteurs de la filière :
- Valorisation du territoire et de la filière auprès du grand public
- Valorisation des produits
- Information et fédération des acteurs
- Promotion des métiers
- Soutien à la formation
- Appui à l'installation et à la reprise
- Création et sauvegarde d'outils de production



**L'élaboration de projets concrets** autour de la laine (transformation en engrais), de la viande (atelier de découpe en circuit court), de l'installation (fermes tests pour jeunes diplômés), et de l'animation (événements liés à la filière, en synergie avec Tech Ovin et le Mondial de tonte).

Une première offre de service a été validée fin 2024 :

> **Pour le grand public** : accueil, sensibilisation, valorisation, information, promotion.

> **Pour les professionnels** : développement, accompagnement à l'installation et à la formation.

**La Maison du Mouton s'impose ainsi comme un outil fédérateur et innovant, au service du territoire et de ses acteurs.**

**30**

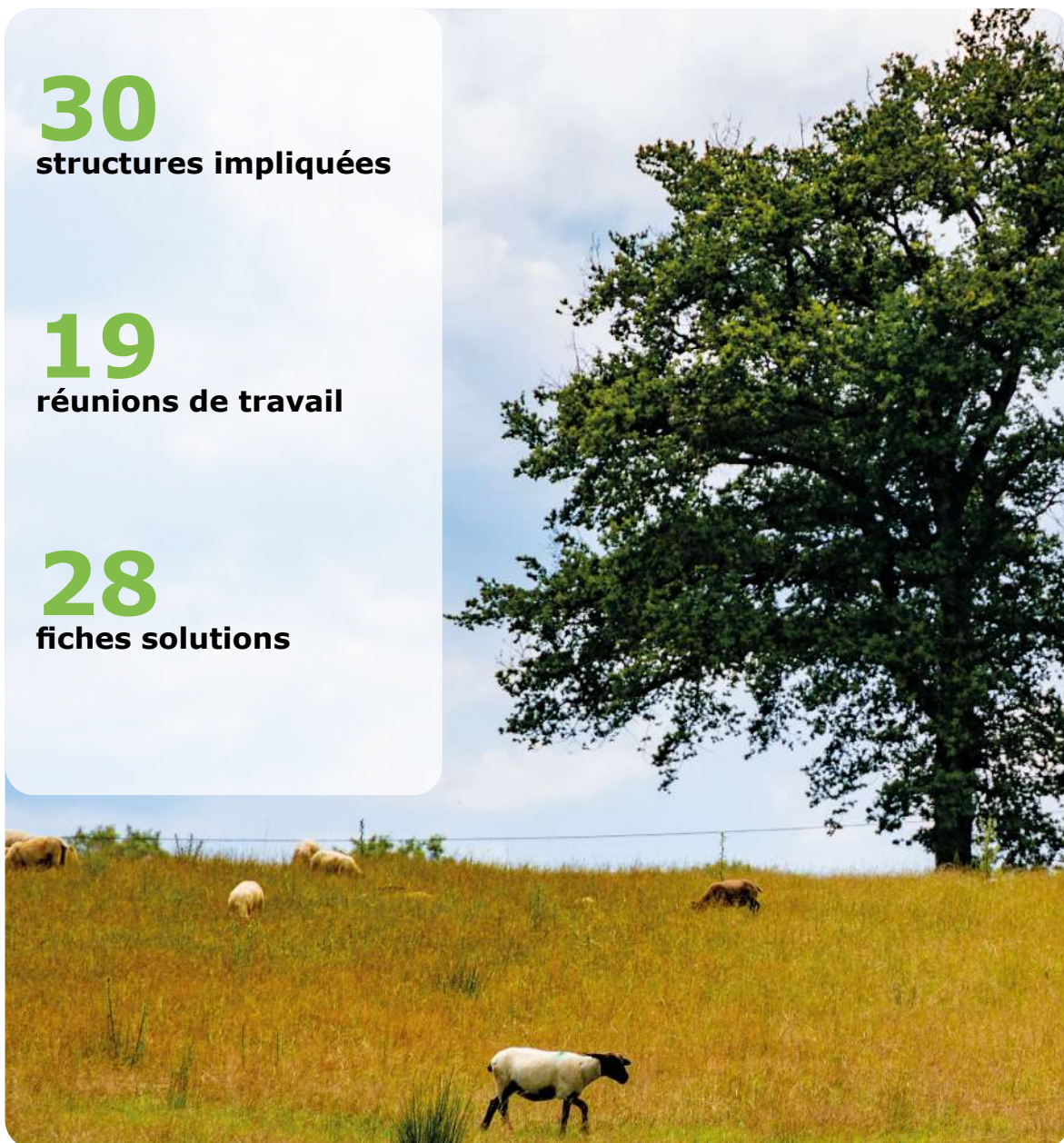
**structures impliquées**

**19**

**réunions de travail**

**28**

**fiches solutions**



# L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE SUR LE TERRITOIRE

Dans une logique de coopération renforcée au service de l'attractivité du territoire, la convention de mutualisation pour la promotion touristique de la Haute-Vienne traduit une volonté collective, volontaire et concertée. Elle réunit les offices de tourisme du département, agissant en lien étroit avec leurs EPCI de rattachement, tous actionnaires de la SPL Terre de Limousin. Cet outil structurant incarne une stratégie partagée, fondée sur la mutualisation des moyens et des compétences, au bénéfice d'une action touristique coordonnée et efficace à l'échelle départementale.

## LA SPL TERRES DE LIMOUSIN : UN OUTIL STRATÉGIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA HAUTE-VIENNE

Créée le 1<sup>er</sup> juillet 2021 à l'initiative du Département de la Haute-Vienne et des communautés de communes, la SPL Terres de Limousin incarne un projet collectif ambitieux en faveur du développement touristique à l'échelle départementale et infraterritoriale.

Cette structure est née en réponse aux attentes exprimées par les professionnels du secteur lors des Assises Départementales du Tourisme de 2018, qui ont mis en lumière trois priorités : la promotion d'une destination unifiée, une gouvernance partagée et une coopération renforcée entre acteurs publics et privés. Conformément aux missions légales d'un comité départemental du tourisme, la SPL agit pour :

- > fédérer et mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière ;
- > définir et piloter une stratégie touristique partagée ;
- > produire, qualifier et diffuser l'information touristique ;
- > promouvoir l'offre du territoire, en France comme à l'international ;
- > structurer et animer les filières locales pour une meilleure mise en marché.

Au-delà de ces missions fondamentales, la SPL joue également un rôle actif dans le soutien à la performance touristique et dans l'accompagnement des acteurs institutionnels, associatifs et privés. Dans un esprit de liberté et de respect des choix de chacun, la SPL veille à associer tous les territoires, signataires ou non de la convention, dans une dynamique de collaboration équitable et durable.



**LIMOUSIN**  
nouveaux horizons

**Signature de la convention entre la communauté de communes du Haut Limousin en Marche, de la communauté de communes Gartempe Saint Pardoux, de la SPL Terres de Limousin et de l'Office de Tourisme du Haut Limousin en date du 14 mai 2024 à l'office du tourisme de Bellac.**



Rappelons que selon les attentes des quelques 200 prestataires touristiques présents aux Assises, les principales attentes étaient les suivantes :

- > **Promotion d'une destination unique**
- > **Gouvernance partagée**
- > **Coopération avec et entre acteurs publics et privés**

**L'étude issue des entretiens avec des élu.es et des prestataires fait ressortir 4 points prioritaires pour la SPL :**

- > **Déployer une nouvelle image avec une communication adaptée.** C'est ce qui a été mis en œuvre avec la marque, son positionnement unique et collectif, son site web et ses réseaux sociaux déployés massivement.
- > **Trouver une nouvelle organisation basée sur la mutualisation.** C'est l'objet même de la convention qui permettra de passer d'initiatives ponctuelles au projet global attendu. Tout ceci bien sûr, dans un souci de gouvernance partagée, la SPL étant l'outil au service de cette stratégie.
- > **Mutation de l'offre touristique :** le plan marketing, construit collectivement avec les partenaires institutionnels et les prestataires privés, a été présenté en octobre 2023. Il est conçu pour la période 2024-2027. Il prévoit des actions sur l'évolution qualitative de l'offre et son adaptation aux nouvelles attentes des marchés français et internationaux en termes de durabilité.
- > **Des actions de promotion fortes :** la mutualisation doit non seulement porter sur la mise en commun de ressources humaines et financières, mais conformément aux attentes évoquées ci-dessus, porter sur toutes les actions de promotion. Cela a déjà été engagé avec la marque et les outils numériques liés à la marque (site web, réseaux sociaux, carte touristique départementale...) ; il faut toutefois déployer ces mesures à l'ensemble des actions marketing (print, accueil et relations presse...).

**18 mars 2024, délibération du conseil communautaire du adoptant la convention de mutualisation dans l'intérêt de la promotion touristique de la Haute-Vienne** entre la communauté de communes du Haut Limousin en Marche, de la Communauté de Communes Gartempe Saint Pardoux, de la SPL Terres de Limousin et de l'Office de Tourisme du Haut Limousin.

## LE GÎTE DES POUYADES

Le Gîte des Pouyades est un village de 13 hébergements, comprenant un gîte de groupe ainsi que plusieurs unités accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le site offre des équipements de qualité, dont une piscine couverte et chauffée, une salle de réception, et bénéficie d'un cadre privilégié en bordure d'un étang de pêche.

Véritable atout pour l'attractivité touristique du Haut Limousin, le Gîte des Pouyades se distingue par sa bonne performance financière, son taux d'occupation régulier et l'appréciation constante des visiteurs pour la qualité des infrastructures et l'environnement naturel qui l'entoure.



### Répartition mensuelle du CA :

Le CA est réparti sur l'année avec un pic en août. Les mois de novembre à février sont les moins performants.

**Août > 38 847,22 €**  
**Mai > 22 650,42 €**  
**Juin > 22 853,25 €**

### Taux d'occupation moyen en 2024 : 44.35%

**Août :** taux d'occupation le plus élevé (370 locations/403 nuits)

**Mars & Mai :** forte demande

**Tendance :** pic pendant les vacances scolaires et la saison estivale



© Photos - Céline Jacquinet



### **PARTIE 3 :**

## **GARANTIR UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE**

Des actions coordonnées sur l'ensemble du territoire

La petite enfance et la parentalité

La jeunesse

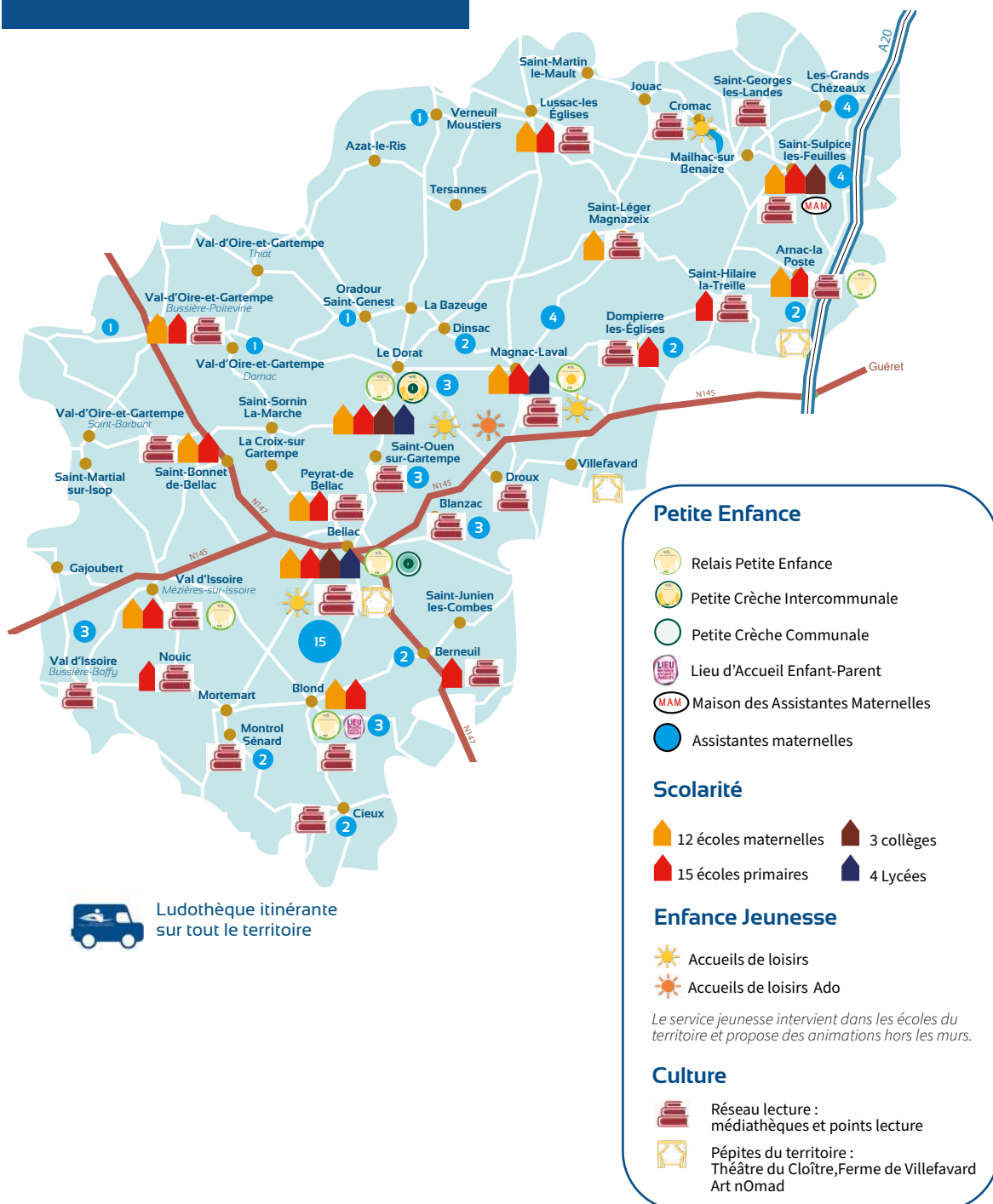
La culture

Le Contrat Local de Santé

# DES ACTIONS COORDONNÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE AU SERVICE DES HABITANTS

En 2024, le pôle population de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche a renforcé son rôle central en matière d'accompagnement des familles, de soutien à la jeunesse, de développement culturel et d'accès à la santé. À travers une approche transversale et de proximité, les services Petite Enfance et Parentalité, Jeunesse, Culture et Santé ont conjugué leurs efforts pour répondre aux besoins concrets des habitants.

## GRANDIR SUR LE TERRITOIRE



# LA PETITE ENFANCE ET LA PARENTALITÉ

## UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

En 2024, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche a renforcé son action en faveur des jeunes enfants et de leurs familles. Porté par une équipe mobilisée, le service a combiné accueil individualisé, actions collectives et accompagnement à la parentalité. L'année a été rythmée par des temps forts : diagnostic Petite Enfance & Jeunesse, Semaine nationale de la Petite Enfance, ateliers familles, animations « Récréa Fun », et développement de la ludothèque itinérante. L'accueil d'enfants, la formation des professionnels et l'ouverture vers les familles ont permis de répondre concrètement aux besoins du territoire, dans une logique de proximité, de qualité et de partenariat.

### LA PETITE CRÈCHE « CHANTELUNE » AU DORAT

À la petite crèche Chantelune au Dorat, l'accueil s'adapte aux besoins des familles : régulier, occasionnel ou prévisionnel, selon les disponibilités. Chaque enfant évolue à son rythme, que ce soit pour les repas, le sommeil ou le jeu. Les professionnelles encouragent la liberté de mouvement et l'autonomie, dans un cadre bienveillant. Des activités sont proposées sans obligation, en intérieur comme en extérieur, avec un accès au jardin et des temps d'éveil animés par des intervenants (musique, médiathèque, spectacles...).

#### ACCUEIL DES SATGIAIRES



**4**  
élèves en formation ASSP  
(2 en 1<sup>ère</sup> année, 2 en 2<sup>ème</sup> année)

**3**  
stages d'insertion  
« accompagnant crèche »

**2**  
personnes en parcours  
d'insertion professionnelle

**1**  
stagiaire en CAP ATMFC



#### Taux d'occupation horaire :

**Juillet 2024** : 69,07 %  
(VS. 60,14 % en 2023)

**Août 2024** : 53,14 %  
(VS. 43,52 % en 2023)

**Première ouverture  
pendant la période de  
fin d'année  
(Noël - Nouvel an)**



### ACCUEIL DES ENFANTS

**48**

enfants accueillis, issus de 40 familles

**37**

enfants en accueil régulier, dont 3 selon un planning prévisionnel

**11**

enfants en accueil occasionnel

**16**

enfants ont fait leur entrée à l'école maternelle

### VIE DE L'ÉQUIPE

- > Poursuite des séances d'Analyse des Pratiques.
- > Formation collective : « Les violences éducatives », à destination de l'ensemble des professionnels Petite Enfance du territoire.

### PARTENARIATS ÉDUCATIFS

- > Temps d'échanges et d'observation menés avec 5 directeurs d'écoles maternelles sur 3 dates.
- > Entrée dans le programme SAFE-Li en juillet 2024 : démarche en 5 étapes pour intégrer la santé environnementale dans les pratiques professionnelles.

### ACTIONS ÉDUCATIVES ET PARTENARIALES

- > Participation à la Semaine de la Petite Enfance (16-23 mars) avec un atelier le 20 mars.
- > Présence au Festi'jeunesse sur une journée complète.
- > Participation au spectacle de fin d'année avec les assistantes maternelles.
- > Organisation de deux goûters festifs avec les familles (fin d'année scolaire et Noël, avec intervention de la médiathèque).
- > Séances de lecture partagées avec la médiathèque et les assistantes maternelles.
- > Intervention de lycéens (projet BAC ASSP) proposant des ateliers peinture avec les enfants.



### ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

**Ouverture estivale maintenue pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, avec une fréquentation en hausse :**

- > **2024** : moyenne de **16 enfants/jour** en juillet, **13** en août
- > **2023** : moyenne de **15 enfants/jour** en juillet, **11** en août

## LE RELAIS PETITE ENFANCE



Les Relais Petite Enfance (RPE) de la communauté de communes ont pour mission principale d'accompagner les familles et les professionnels de l'accueil individuel.

Véritables lieux d'information, d'écoute et d'échange, ils facilitent la mise en relation entre l'offre et la demande d'accueil, tout en soutenant la professionnalisation des intervenants.

### ACTIONS PRINCIPALES MENÉES

#### Valorisation du métier d'assistante maternelle :

- > Partenariat avec France Travail, ERIP, Cap Emploi et la Maison du Département.
- > Journée d'information organisée le 20 mars au Dorat
- 8 participantes

#### Présence active sur les événements du territoire :

- > Festi-Jeunesse à Peyrat-de-Bellac (21 avril) : stand Petite Enfance
- 450 visiteurs



### ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

#### Formation «Violences douces» :

24 professionnels des services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse formés à une approche respectueuse et bienveillante des jeunes enfants.

#### Ateliers sensoriels :

- > 14 septembre : « Éveille tes sens en forêt » (14 participants).
- > 20 octobre : parcours sensoriel en famille.
- > 19 octobre : Labo des émotions.

#### Organisation de la semaine nationale de la petite enfance (du 16 au 23 mars) :

- > Avec un atelier commun « Porter un enfant » le 20 mars, réunissant RPE, assistantes maternelles et crèches.

#### Ateliers parents :

- > 6 juillet à Blond : « Éduquer mon enfant autrement » (4 participants)
- > 21 septembre : seconde session de l'atelier

#### Actions diverses :

- > Création de groupes familles à Arnac-la-Poste et Bellac pour encourager les échanges parentaux et le lien social.
- > Spectacle de Noël interstructures (RPE, crèches, assistantes maternelles) à Magnac-Laval le 23 novembre : « En voyage avec Bubou »
- > Stand d'information sur le Numéro Unique d'Accueil du Jeune Enfant lors de l'événement parentalité du HJHL (25 septembre).

ZOOM SUR LES CHIFFRES 

## ORIENTATION DES FAMILLES



Depuis septembre 2023 : sur 90 demandes

**47** ont trouvé une solution

**9** ont été annulées

## FRÉQUENTATION DES ÉVÈNEMENTS RPE

Activités « Récréa Fun » :

jusqu'à **30** participants selon les lieux

Ateliers parents et sensoriels :

entre **4** et **14** participants selon les thématiques

## LA PARENTALITÉ

Les actions en faveur de la parentalité ont connu une dynamique renforcée sur le territoire de la CCHLeM. Portées par les Relais Petite Enfance (RPE) et la ludothèque intercommunale, ces initiatives ont poursuivi un double objectif : soutenir les professionnels de la petite enfance, et créer des espaces conviviaux favorisant le lien parent-enfant, l'inclusion et l'éveil des tout-petits.

### ACTIONS "ALLER VERS" LES FAMILLES

> 8 événements en partenariat avec les communes, APE (Associations des Parents d'Élèves), médiathèques ou écoles :

- 13 janvier (Val d'Oire-et-Gartempe) : 7 familles, 20 personnes.
- 16 mars (Centre de loisirs du Dorat) : 30 participants.
- 20 mars (Bellac) : 3 familles + groupe ALSH.
- 20 juillet (Bellac) : +50 personnes (parents, enfants, grands-parents).
- 10 décembre (Saint-Georges-les-Landes) : 10 participants pour une soirée intergénérationnelle.

## LA LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

La Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche a lancé la ludothèque itinérante en septembre 2023, pour proposer des temps de jeu et de découverte au plus près des habitants, dans toutes les communes du territoire.

Pensée pour tous les publics – enfants, familles, professionnels, seniors – cette ludothèque fait du jeu un outil d'éveil, de lien social et de soutien à la parentalité. Des animations itinérantes, des temps dédiés aux professionnels de la petite enfance et des partenariats avec les écoles et les structures locales viennent enrichir cette démarche.

Un service mobile, créatif et inclusif, au service du bien-être et du vivre ensemble.





### **INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE**

#### **> 2 interventions directes dans les écoles :**

- 2 juillet : rencontre interclasses sur 3 écoles (RPI) – 40 élèves.
- 18 octobre : portes ouvertes à l'école de Peyrat de Bellac sur le thème « Jeux de société ».

### **PARTENARIATS STRUCTURANTS**

**> Début d'un partenariat annuel avec le service animation du HIHL** pour des interventions régulières sur 3 sites (Bellac, Le Dorat, Magnac-Laval).

**> Participation à la Semaine de la Parentalité** (25 septembre – stand à Magnac-Laval).

### **TEMPS FORTS LUDIQUES AVEC LA LUDOTHÈQUE**

#### **> 3 « Récréa Fun » organisés dans les communes :**

- Blond (3 avril) : 30 participants
- Arnac-La-Poste (12 juin) : 20 personnes
- Saint-Bonnet-de-Bellac (19 juin) : 10 participants (motricité uniquement)

**> Festival « Au Bout du Conte » à Villefavard** : plus de 30 visiteurs sur le stand jeux en bois.

**> Festi Jeunesse (21 avril)** : stand ludothèque incontournable

#### **> 1<sup>er</sup> Festival des Jeux au Dorat (12-14 avril) :**

- Partenariat avec la commune.
- Accueil de classes CM1-CM2 et ouverture au public.

# LA JEUNESSE

## ACCUEIL DE LOISIRS, PÉRISCOLAIRE ET TEMPS EXTRASCOLAIRES

Tout au long de l'année 2024, le Service Jeunesse a déployé une programmation riche et diversifiée, pensée pour répondre aux besoins des enfants, adolescents et familles du territoire. Entre animations éducatives, séjours, temps d'activités périscolaires, et événements fédérateurs, la jeunesse a été placée au coeur de l'action publique locale.



## TEMPS FORTS ET ACTIONS MARQUANTES

### FESTI-JEUNESSE 2024 - UNE ÉDITION RECORD

Le rendez-vous incontournable de l'année a rassemblé 450 participants (contre 230 en 2023), autour d'activités variées : tir à l'arc, jeux sportifs, pêche, stands créatifs, roller, karaté, boomerang, ateliers associatifs et animations avec les pompiers.





### TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

#### Mise en oeuvre de 11 conventions de partenariat :

basket, foot, tennis, danse, musique, roller, skate, cani-rando, sophrologie, boomerang...

> 354 enfants concernés, issus de 270 familles.

### SÉJOURS ÉDUCATIFS ET PÉRIODE DE VACANCES

> **Mini-séjour à Dienne** (avril) – 24 enfants du CP au CE2.

> **Séjour ados à La Bourboule** (été) – 23 jeunes.

> **3 nuits en bivouac organisées à Mondon** en juillet (18 enfants au total).

> **Soirée intergénérationnelle « Défis familles » à Mondon :**  
11 familles participantes.

### ACTIONS CITOYENNES ET CULTURELLES

> **Projet « L'Arbre à Coeur » en lien avec la Fondation John Bost :**  
18 adolescents mobilisés autour de la création d'un livre, avec restitution en juillet.

> **Temps partagés entre enfants de l'ALSH de Bellac et les résidents de la fondation :** 3 demi-journées sportives.

> **Dispositif CLAS** (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) déployé dans 4 écoles en 2023–2024 et 5 pour la rentrée 2024–2025, avec la participation des familles.

### SORTIES ET LOISIRS ADOS

> **Sortie au Futuroscope** le 16 décembre 2024 (18 ados).

> **Matchs de basket** le 10 février 2024 et hockey le 23 mars 2024 à Limoges (16 jeunes au total).

> **Mise en place de navettes spécifiques** pendant les vacances scolaires.

> Interventions hebdomadaires dans les 3 collèges jusqu'en mai 2024.

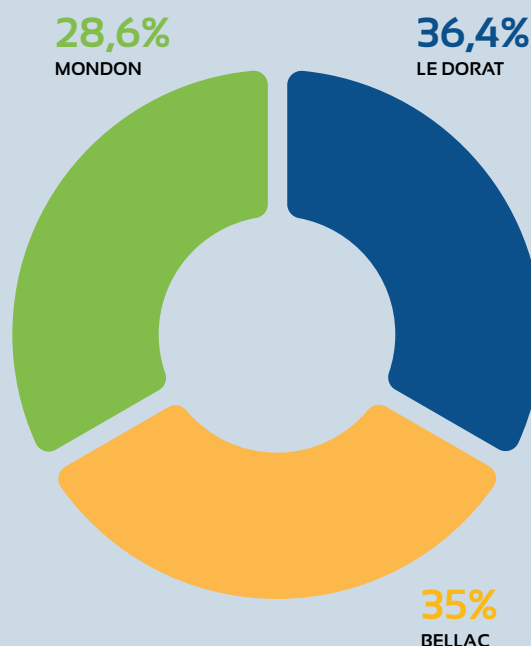
## ZOOM SUR LES CHIFFRES

### Répartition des enfants accueillis par ALSH en 2024

**ALSH – CROMAC :**  
**63 ENFANTS**

**ALSH – BELLAC :**  
**77 ENFANTS**

**ALSH – LE DORAT :**  
**80 ENFANTS**



### Répartition des enfants/ados accueillis les mercredis en 2024

**MERCREDIS – CROMAC :**  
**124 ENFANTS**

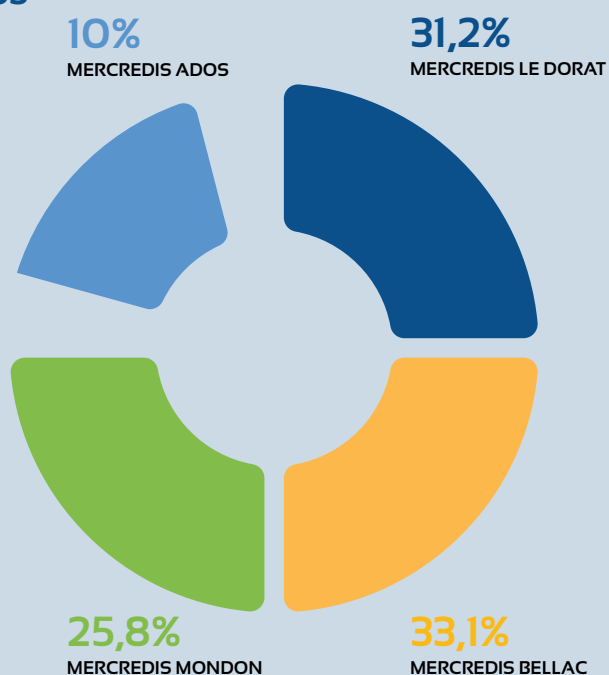
**MERCREDIS – BELLAC :**  
**159 ENFANTS**

**MERCREDIS – LE DORAT :**  
**150 ENFANTS**

**MERCREDIS – ADOS :**  
**48 ADOLESCENTS**

**TAP (Périscolaire) :**  
354 enfants accueillis

**Séjours :** 48 inscrits





## ADRESSES MAIL DEDIEES : UN CONTACT DIRECT FAMILLES-ALSH-CCHLeM

Création de boîtes mails propres à chaque ALSH pour simplifier les échanges avec les parents.

### ZOOM SUR LE DIAGNOSTIC PETITE ENFANCE & JEUNESSE



## UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE AU SERVICE DES FAMILLES DU TERRITOIRE

Dans le cadre de la CTG (Convention Globale Territoriale), la communauté de communes a engagé en 2024, un diagnostic Petite Enfance & Jeunesse afin d'identifier de manière fine les besoins des familles en matière de modes de garde, de loisirs et d'accompagnement à la parentalité.

Cette démarche structurée, mise en place en collaboration avec le cabinet ADELIA, s'inscrit pleinement dans les axes stratégiques de la CTG et vise à améliorer la cohérence, l'efficacité et la coordination des services proposés aux habitants.

### Une méthodologie participative et de terrain

L'enquête s'est déroulée à partir de janvier 2024, à travers une série d'actions complémentaires :

- > Diffusion de questionnaires destinés aux familles, aux jeunes de 11 à 18 ans, et aux employeurs du territoire.
- > Rencontres de terrain via des micro-trottoirs dans les crèches, écoles, collèges, lycées et accueils de loisirs.
- > Organisation de trois réunions publiques à Bellac, Le Dorat et Cromac les 3, 4 et 5 juin.

**Cette approche multi-canal a permis de recueillir 362 réponses de familles et près de 300 retours de jeunes, offrant une vision actualisée des attentes locales.**

# LA CULTURE

En 2024, le service Culture a poursuivi son engagement pour un accès élargi à la lecture et à la culture sur l'ensemble du territoire. À travers des actions nationales (Nuits de la Lecture, Partir en Livre), des partenariats avec le Département (Je lis, j'élis, Au Bout du Conte) et des initiatives transversales comme Festi-jeunesse ou Un livre pour un Bébé, le réseau lecture a touché tous les publics, avec une attention particulière à la jeunesse. La Quinzaine d'animations a une nouvelle fois valorisé la richesse de l'offre culturelle au plus près des habitants. L'année a également été marquée par la préparation de l'intégration de la médiathèque du Dorat, consolidant l'unité du réseau.

## > Action vitrine du Réseau Lecture :

- **La Quinzaine** d'Animations avec des propositions diverses dans les communes dotées d'une antenne ou un point lecture.

**Le principal projet de l'année écoulée a été la préparation de l'intégration de la médiathèque du Dorat au réseau de lecture.** Les premiers résultats ne seront mesurables qu'en 2025, mais l'unité territoriale est déjà acquise.



## Nuit de la lecture 20 janvier 2024



## > Actions nationales :

- **Nuits de la Lecture** en janvier,
- **Partir en Livre** en juillet.

## > Actions avec le département :

- **Je lis j'élis,**
- **Au Bout du Conte** (final accueilli à la Ferme de Villefavard).

## > Actions transversales au Pôle Population :

- **Festi-jeunesse,**
- **Un livre pour un Bébé** (et son corollaire Bébés lecteurs réguliers dans les médiathèques).

**En 2024, 51 classes réparties sur l'ensemble du territoire ont été impliquées : chacune a bénéficié de deux visites de bibliothécaires dans sa commune (point lecture ou école) et de trois accueils en médiathèque, soit 255 animations au total.**

Parmi les initiatives menées, 49 classes ont pris part au Prix départemental « **Je lis, j'élis** ». De plus, les élèves d'Arnac-La-Poste, Bellac, Cieux, Saint-Léger-Magnazeix et Magnac-Laval ont rencontré l'un des auteurs en lice, Johan Leynaud.

Le vote pour l'album préféré s'est déroulé dans chaque mairie, de façon officielle, en présence d'un élu de la commune.

Toujours dans le cadre des actions menées avec le Département, le festival itinérant **Au Bout du Conte** est passé par le territoire avec plusieurs spectacles dont un dédié exclusivement aux classes que le réseau lecture a organisé au **Théâtre du Cloître avec des élèves d'Arnac-la-Poste, de Bellac, de Val-d'Oire-et-Gartempe, de Dompierre-les-Églises, de Cieux, de Lussac-les-Églises, de Magnac-Laval et de Saint-Léger-Magnazeix.**

**En plus de ces actions ancrées dans le quotidien des classes nous avons répondu à des projets plus événementiels en participant :**

> au **projet citoyen** porté par la **Ferme de Villefavard** sur le thème de Poésie et Résistance avec une classe du collège de **Saint-Sulpice-les-Feuilles,**

> au dispositif **Partir en Livre** qui vise à **favoriser la lecture pendant la période estivale avec une rencontre d'auteurs** (Didier Jean et Zad) juste avant les vacances pour des élèves de **Bellac et de Peyrat-de-Bellac,**

> enfin en associant les classes de **Lussac-les-Églises et d'Arnac-la-Poste** à la **Quinzaine d'animations d'octobre** leur proposant une rencontre d'auteure avec Céline Jeanson.



### ILS VALIDENT NOS ACTIONS

« *Vous nous avez encore offert une très belle période... la Quinzaine d'Animations est un événement que l'on a hâte de retrouver maintenant chaque année. Merci à toutes les équipes des médiathèques pour le travail réalisé et l'accueil qui nous est fait chaque fois.* »  
**Une lectrice**

« *Nous avons passé un Super Moment !!!* »  
**Deux jeunes lecteurs**

« *Merci! C'était un chouette moment bien préparé où les enfants ont pris plaisir à l'élaboration de leur livre* »  
**Une maman**

# LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

## LE FORUM DES AIDANTS

22 mars 2024  
CCM de Bellac

Depuis la crise sanitaire de 2020, le profil des aidants a changé ainsi que leurs besoins. On observe de plus en plus d'aidants actifs professionnellement et qui doivent conjuguer avec l'aide qu'ils apportent à leurs proches.

Pour éviter l'épuisement des aidants, il existe de multiples solutions de répit, mais elles sont trop souvent mal connues.

Le Contrat Local de Santé (CLS), l'HIHL et l'ensemble des partenaires sociaux ont bien compris que pour mieux aider les personnes accompagnées, il faut tout d'abord mieux informer les aidants. Ce forum a permis aux aidants présents de trouver des soutiens et des solutions adaptées à leurs besoins.

Une quinzaine de stands et d'ateliers (entre autres de cuisine) étaient installés dans le centre culturel des Rochettes, et sur le parking (notamment Ma Maison A'Venir, ReSantéVous)



## AIDANTS, VOTRE SANTÉ PARLONS-EN !

11-30 avril 2024  
14-28 mai 2024

Médiathèque de Bellac

Accompagner au quotidien un proche dépendant du fait de son âge, d'un handicap ou d'une maladie est souvent compliqué et lourd à porter. Par le biais du CLS, la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine a organisé des 4 séances de prévention pour les proches aidants conçu avec l'Association Française des Aidants.

Ces séances ont permis aux aidants de s'accorder un moment de répit dans une ambiance conviviale, et de rencontrer d'autres personnes qui vivent la même situation qu'eux. Chacun a pu parler de son expérience et participer à des activités sur les thématiques « de l'équilibre émotionnel, du bien-être physique et de l'importance des liens sociaux ».

**10 aidants accompagnés sur ces ateliers**

**P'ART À CHUTE :**  
**QUAND L'ART ÉQUILIBRE NOS SENS**  
 17 - 24 septembre 2024  
 1<sup>er</sup> - 8 octobre 2024  
 Atelier du Palais



Il s'agit d'un programme de 4 séances alliant prévention des chutes et art pour un public de plus de 60 ans. Ce programme a permis d'aborder, avec une approche culturelle-artistique, les éléments participant à l'équilibre que sont la vue, l'oreille, l'alimentation, le mouvement, et in fine la prévention des chutes.

Cette action s'est appuyée sur les artistes locaux dans le but de soutenir la dynamique locale.

**12 participants à ces ateliers et présence de 4 artistes ou professionnels de santé pour l'animation.**



**LES PARENTS THÈSES :**  
**UN SPECTACLE GARANTI SANS**  
**PERTURBATEURS ENDOCRINIENS**  
 6 février 2024  
 Théâtre du Cloître

« Les Parents Thèses » est une pièce de théâtre qui aborde le sujet des perturbateurs endocriniens dans la vie quotidienne. Elle met en scène les pérégrinations d'un jeune couple qui se prépare à être parents, et qui se demandent comment créer un environnement sain pour toute la famille.

Avec son ton décalé et humoristique, cette pièce de théâtre dédramatise les enjeux, à la fois en matière de parentalité et de santé environnementale. Un débat a été proposé à la suite du spectacle. Ce qui a permis aux assistantes maternelles et aux parents présents de poser des questions et de partager leur expérience.

**22 personnes présentes parents et professionnels de la petite enfance confondus.**

**MA MAISON MON ENVIRONNEMENT SANTÉ AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE**  
14 mai 2024  
ALSH de Bellac  
à l'école Charles Sylvestre

Au quotidien, dans nos maisons, au bureau, des milliers de substances chimiques partagent notre vie. Que ce soit dans notre alimentation, dans l'air que nous respirons, dans les produits ménagers ou de bricolage... nous sommes tous exposés à cette pollution intérieure invisible.

À la suite de la pièce de théâtre « Les Parents Thèses », un atelier de sensibilisations ludiques a été proposé aux parents et aux assistantes maternelles.

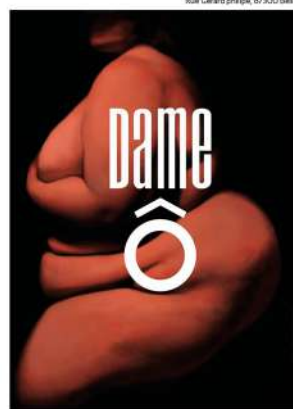
L'objectif de cet atelier était d'identifier les perturbateurs endocriniens présents dans les produits du quotidien, et de proposer des alternatives saines pour préserver la santé de toute la famille.



**Vendredi 19 avril**

**Théâtre du Cloître**

Rue Gérard Philippe, 87300 Bellac



**BELLAC**

**20h**

**SPECTACLE**

Cette œuvre est une pièce de théâtre écrite par un auteur et mise en scène par un metteur en scène. Elle est destinée à un public adulte. Elle est destinée à être jouée dans un théâtre. Elle est destinée à être jouée dans un théâtre. Elle est destinée à être jouée dans un théâtre.

**GRATUIT**

Black-out en scène



**DAME Ô PIÈCE DE THÉÂTRE + ATELIERS DE SLAM AVEC LES JEUNES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**  
19 avril 2024  
Théâtre du Cloître

Une soirée gratuite de sensibilisation à l'obésité et à la grossophobie a eu lieu à Bellac autour de la pièce de théâtre Dame Ô. Cette pièce de théâtre a vu le jour il y a 10 ans maintenant, et a tourné partout en France ainsi qu'à Marrakech en 2023.

Élu Prix de santé publique par la CPAM, catégorie prévention sanitaire et sociale en 2014, elle traite de la grossophobie, de l'obésité morbide, avec humour et poésie, au travers d'anecdotes de patient(e)s, d'histoires personnelles ou fictives.

**41 personnes présentes adultes, jeunes de l'accueil de loisirs et leurs parents confondus.**

## CABINET DES MÉDECINS SOLIDAIRES Arnac-la-Poste

Depuis le 2 octobre 2024, la commune d'Arnac-la-Poste a accueilli le centre de santé de l'association des médecins solidaires. Le centre fonctionne sur le principe de demander peu à beaucoup que de demander beaucoup à peu de médecins. Il suffit d'avoir 50 volontaires inscrits pour remplir le planning d'une année dans un centre. Chaque semaine, le cabinet reçoit un nouveau médecin qui va disposer d'un local équipé avec du matériel médical, et de l'aide de deux coordinatrices à temps plein.

L'association prend en charge les frais de transport depuis son domicile, lui loue un véhicule de fonction sur place, l'héberge dans un gîte confortable, où il peut venir avec sa famille.

Le médecin a une demi-journée de libre dans la semaine pour découvrir les environs et peut-être lui donner envie de revenir, voire de s'installer.

**900 consultations** assurées depuis l'ouverture le 2 octobre 2024.

**240 patients** ont choisi le centre de santé Médecins Solidaires comme « médecin traitant », dont 63 (26%) en ALD (Affection Longue Durée).



## DISPENSARE ITINÉRANT DE L'ORDRE DE MALTE

À l'initiative de l'Ordre de Malte, un bus médical mobile avec des professionnels de santé bénévoles se déplace auprès des patients démunis et isolés, exclus du système de santé.

Ce bus médical s'adresse à des personnes éloignées du système de soins, en raison de l'absence de ressources, de couverture sociale, de leur isolement ou du simple renoncement par manque de rendez-vous chez les professionnels de santé.

En 2024, Le bus aménagé pour des examens d'ophtalmologie s'est rendu à Magnac Laval pour prendre en charge 8 patients qui n'arrivaient pas à trouver de rendez-vous.

## ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

S'installer en tant que professionnel de santé dans un territoire est une décision qui dépend de plusieurs considérations personnelles, professionnelles et familiales.

La Communauté de Communes Haut Limousin en Marche s'engage à faciliter l'accueil des professionnelles de santé par le biais de son projet de territoire.

Cet accompagnement à l'installation se traduit par la recherche du lieu d'exercice selon les souhaits d'exercice, la facilitation des démarches administratives, la découverte du territoire, l'aide à la mobilisation des aides financières existantes, l'aide à la recherche de logement, l'accompagnement à la recherche d'emploi du conjoint, ainsi que faire le lien pour la scolarisation et la garde des enfants.

### Les professionnels qui ont été accompagnés en 2024 :

**Kinésithérapeute**  
au Dorat,

**Médecin**  
à Bellac,

**Pharmacienne**  
à Saint Sulpice-les- feuilles,

**Dentiste**  
en cours d'installation.

Sollicité par l'ARS et ses partenaires (région, les CPTS, département, collège etc) un travail a été débuté sur la création d'un hébergement pour les étudiants en santé. L'objectif de l'hébergement est d'accueillir ces étudiants afin de les amener à découvrir notre territoire pour qu'ils puissent se projeter dans une installation future sur une des communes de la CCHLeM.

> La région a lancé en 2024 un appel à manifestation d'intérêt auquel la CCHLeM espère répondre pour créer ces hébergements.







## **PARTIE 4 : FAVORISER UN ENVIRONNEMENT ET UN CADRE DE VIE AGRÉABLE**

La préservation de notre environnement  
La voirie  
L'urbanisme  
La gestion du patrimoine  
Le GEMAPI  
L'aménagement numérique du territoire  
L'aire des gens du voyage

# LA PRÉSERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

En 2024, la CCHLeM a renforcé son action en matière de gestion des déchets : 4 720 tonnes collectées, bacs livrés aux habitants, et mise en place d'une facturation trimestrielle. Avec l'acquisition de la compétence biodéchets, plus de 1 000 foyers ont été équipés pour composter, et des sites collectifs ont vu le jour à Bellac, Le Dorat et Magnac-Laval, en partenariat avec l'association d'insertion Rempart.

## DES ACTIONS CONCRÈTES POUR UN TERRITOIRE PLUS PROPRE ET RESPONSABLE

### 4 720 tonnes

d'ordures ménagères collectées.

### Environ 150 bacs

ont été distribués, que ce soit pour les nouveaux arrivants, en remplacement de bacs endommagés ou à l'occasion de manifestations locales.

## COMPOSTAGE : UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi AGECC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) impose le tri des biodéchets à la source. Compétente en matière de biodéchets, la CCHLeM a lancé une opération de distribution de composteurs.

Plus de **1000 foyers** ont été équipés sur **13 dates et 4 sites**. Un partenariat avec l'association Rempart a permis d'installer **19 points de compostage collectif** dans 3 communes :

- > 15 à Bellac
- > 2 au Dorat
- > 2 à Magnac-Laval



## FACTURATION ADAPTÉE

Répondant à une forte attente des habitants, la facturation des ordures ménagères est désormais trimestrielle, facilitant la gestion budgétaire des ménages par un échelonnement des paiements.

## MODERNISER, SÉCURISER, STRUCTURER

En 2024, la CCHLeM a intensifié ses efforts pour entretenir et sécuriser le réseau routier intercommunal. L'année a été marquée par l'inauguration de la première tranche de la Voie Verte entre Le Dorat et Magnac-Laval, la réalisation de travaux de réfection des voiries communales (GRVC), et le lancement de plusieurs marchés publics (fauchage, enrobé, point à temps). Parallèlement, des études techniques, des contrôles d'ouvrages d'art et des appuis aux communes ont été conduits pour accompagner la programmation des futurs aménagements, notamment la deuxième tranche de la Voie Verte et des projets de raccordement aux énergies renouvelables.

**Fin des travaux Tranche 1 de la voie verte (Magnac-Laval, Le Dorat).**

**Contrôle du CEREMA** (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) **sur des ouvrages d'art afin d'avoir un diagnostic :**

Commune de **Arnac-la-Poste**

Commune de **Droux**

Commune de **Jouac**

Commune de **Magnac-Laval**

Commune de **Saint-Martin-le-Mault**

Commune de **Villefavard**

**DCE marchés publics :**

- > GRVC (Grosse Réparation de la Voirie Communale) 2024 ;
- > Fauchage 2024 ;
- > Fourniture d'enrobé 2024 ;
- > PAT (Point A Temps) 2024 ;
- > Réparation Ouvrage d'Art 2024 (Amende de Police).

**Étude pour le GRVC 2025.**

**Assistance aux mairies** (ancien secteur Brame Benaize) arrêté, permission voirie, alignement, assistance technique.

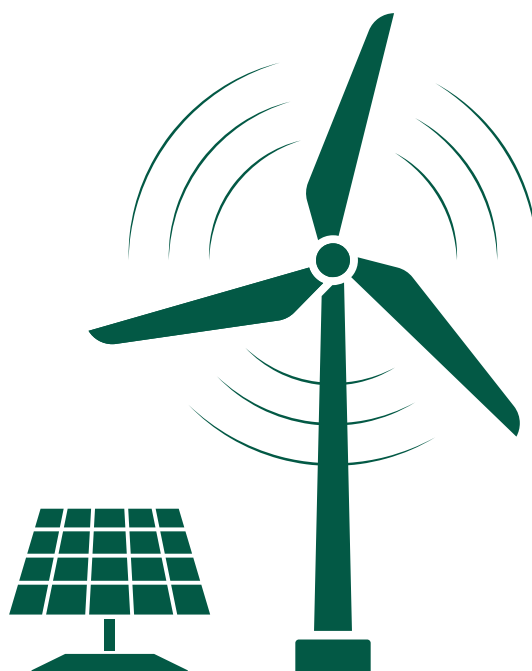
**Étude de la Tranche 2 de la Voie Verte.**

**Relancement avec le bureau d'étude GEONAT** pour l'effacement du petit étang de la zone industrielle du « CHERBOIS ».

**Suivi des futurs projets de raccordement EOLIEN-PHOTOVOLTAÏQUE** sur l'ancien secteur Brame Benaize.

**Réalisation des travaux du GRVC\* 2024.**

\* Grosse Réparation des Voies Communales



## INAUGURATION DE LA PREMIÈRE TRANCHE DE LA VOIE VERTE



De Magnac-laval au Dorat.



**Réalisation de la première tranche de la Voie Verte pour un montant total de :**

**Dépenses : 1 685 873.38 €**

**Recettes : (sub) 878 244.98 €**

**(FCTVA) 264 627.17 €**

**Autofinancement CCHLeM = 211 561.78 €**



### **GRVC 2024 et PAT**

**GRVC réalisés : 301 300.61 €**

sub CD87 à 40 %

**= Autofinancement 180 780.36 €**

**PAT réalisé : 51 302.37 €**

sub CD87 à 40 %

**= Autofinancement 30 781.42 €**

**Autofinancement CCHLeM = 211 561.78 €**



# L'URBANISME

## HABITAT (PDH)

**Augmentation des dossiers déposés** dans le cadre du **Programme Départemental de l'Habitat** par rapport à l'année 2023 (année de lancement du dispositif).

## HABITAT (permis de louer)

**Baisse du nombre de permis de louer délivrés**, mais **1<sup>ère</sup> amende administrative mise en œuvre** pour un propriétaire bailleur ne respectant pas ses obligations.

## URBANISME (planification)

**Approbation du dernier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.** Désormais le territoire est entièrement couvert par les 3 documents. Procédures d'évolutions des documents lancées, permettant de modifier les PLUI sur certains points, à la suite de demandes des communes et partenaires.



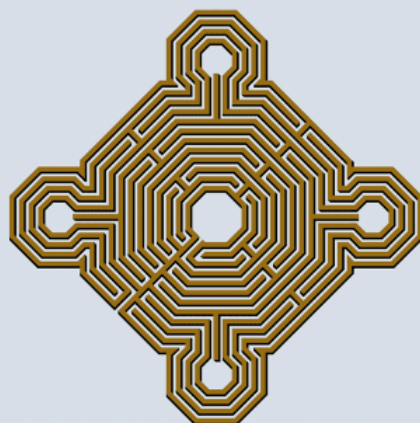
## URBANISME (ADS)

Instruction des actes sur les 40 communes. **Forte augmentation du nombre d'actes instruits.**

**Urbanisme (ADS) :** Mise en œuvre de la dématérialisation des actes d'urbanisme > côté dépôt des demandes avec la mise en place d'une plateforme de dépôt et côté instruction avec la connexion numérique aux organismes consultés.

## PATRIMOINE (SPR)

**L'étude permettant de faire évoluer le règlement du Site Patrimonial Remarquable du Dorat a été lancée au 2<sup>ème</sup> semestre 2024.** Le diagnostic historique, patrimonial et paysager est en cours d'élaboration.



**SITE PATRIMONIAL  
REMARQUABLE**



**Habitat (Nov'Habitat 87) :** intégration de la structure au Département de la Haute-Vienne fin décembre 2024.

## ZOOM SUR LES CHIFFRES

**HABITAT (PDH)**

**18 dossiers** déposés et validés en 2024.

Montant des travaux : **326 164 €**

Montant des subventions : **273 831 €**  
dont 9248 € de la CCHLeM

**HABITAT (opération façades)**

**1 dossier** subventionné en 2024

Montant des travaux : **8 932 €**

Montant des subventions : **3 572 €**

**URBANISME**

Instruction sur les **40 communes**

**2 730** dossiers instruits, dont entre autres :

**1 337** certificats d'urbanisme d'information

**729** déclarations préalables

**248** permis de construire

**328** déclarations d'intentions d'aliéner

**PERMIS DE LOUER (Bellac)**

**30**

# LA GESTION DU PATRIMOINE

## ENTRETIEN, SÉCURITÉ ET CADRE DE VIE

Le service a mené de nombreuses interventions pour entretenir, sécuriser et améliorer les équipements intercommunaux. De la rénovation des clôtures et divers travaux de la petite crèche Chantelune, à la mise en sécurité des ALSH, en passant par les travaux sur les sites touristiques des Pouyades ou les équipements culturels, les actions du service technique ont contribué à préserver la qualité des infrastructures et à garantir des conditions d'accueil optimales pour les habitants du territoire.

## SERVICE TECHNIQUE BÂTIMENT ET ESPACES VERTS

### LA PETITE CRÈCHE CHANTELUNE Le Dorat

- > Reprise de la totalité de la clôture de la crèche. Remplacement de toutes les lames de couleur après remise en peinture de la structure métallique. Remplacement de la clôture arrière à hauteur réglementaire demandée par la PMI (protection maternelle et infantile).
- > Installation d'un sol amortissant extérieur pour les enfants de la crèche.
- > Installation d'un système de commande et de verrouillage à distance de la porte d'entrée de la crèche pour maîtriser l'accès au site.
- > Installation de système d'éclairage LED sur le parking extérieur de la crèche.

### ALSH Le Dorat

**Installation de clôture périmétrique** en panneaux rigides au niveau de la cour intérieure de l'ALSH situé à **Le Dorat**.

### AIRE D'ACCUEIL Bellac

**Travaux de rénovation de l'aire d'accueil**, mise en carrelage de deux blocs sanitaires, peinture. Installation de deux prises supplémentaires extérieures pour réduire les risques électriques. Réparations de la clôture périmétrique.

### RPE ET ALSH Bellac

- > **Installation du RPE dans les nouveaux locaux de rue CHANZY.** Montage de meuble.
- > **Installation d'anti-pince doigts** sur l'ensemble des portes de l'ALSH de BELLAC situé rue CHANZY.

### ZA CHERBOIS Jouac

**Remise en état de 1 hectare de terrain dans la zone du Bernardan sur la commune de Jouac.** Abattage, élagage, débroussaillage, tonte, évacuation.

## LAC DE MONDON

### Cromac

**Fabrication de la tulipe d'évacuation** de l'étang de Mondon (300kg).



## LES POUYADES

### Magnac-Laval

> **Rénovation de 3 terrasses** de gîte de bord d'étang au hameau des Pouyades à Magnac-Laval.

> **Réfection de la passerelle d'entretien** de la surverse de l'étang des Pouyades.

> **Entretien quotidien de la piscine du hameau des Pouyades** sur toute la période d'ouverture de 7 mois.



## THÉÂTRE DU CLOÎTRE BELLAC

Remplacement de l'ensemble des blocs de sécurité et de secours.

## VOIE VERTE

Modification des barrières routières de **la voie verte**, entretien de la voie verte à pied, débroussaillage, évacuation arbres tombés sur voie, surveillance de la bonne praticabilité de la voie.

## DIVERS TRAVAUX

> **Travaux de finition bureau DGA Aménagement cadre de vie.**

> **Livraison des repas aux ALSH et crèche.**

# L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

**En 2024, la communauté de communes a poursuivi son ambition de garantir à chaque foyer et à chaque entreprise un très haut débit fiable.** Le réseau public DORSAL, renforcé par les déploiements d'Orange dans le cadre de l'AMEL (Appel à Manifestation d'Engagement Locaux) Haute-Vienne, réduit peu à peu la fracture numérique et ouvre de nouvelles opportunités pour l'attractivité, les services publics, l'éducation et le développement économique du territoire.

## TERRITOIRE CONNECTÉ, ATTRACTIVITÉ AMPLIFIÉE

> **14 communes connectées** au réseau public DORSAL :

Bellac, Berneuil, Blanzac, Blond\*, Val-d'Oire-et-Gartempe\*, La Croix-sur-Gartempe, Droux, Les Grands Chézeaux\*, Peyrat-de-Bellac, Saint-Bonnet-de-Bellac, Saint-Junien-les-Combes, Saint-Ouen-sur-Gartempe, Saint-Sornin-la-Marche, Saint-Sulpice-les-Feuilles\*.

**\*Communes principalement couvertes par les déploiements Orange (AMEL - Appel à Manifestation d'Engagement Locaux).**

> **Près de 6 000 lignes fibre sont déjà exploitables** sur l'ensemble du périmètre de la CCHLeM, soit une couverture technique désormais mature.

## ADOPTION SIGNIFICATIVE

**2 640 lignes** sont déjà raccordées ou en cours de raccordement, pour un taux de pénétration de **44,12 %** à l'échelle intercommunale.

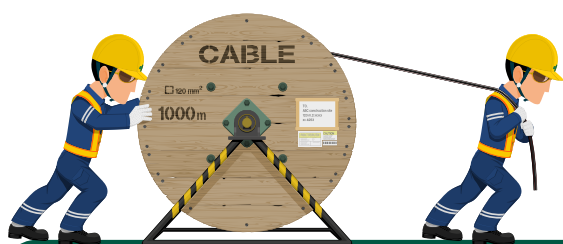
## DISPARITÉS LOCALES À RÉSORBER

Le taux de commercialisation varie selon les communes : de **55 % à Peyrat-de-Bellac** à **31 % pour La Croix-sur-Gartempe**.

Ce gradient rappelle l'importance d'un accompagnement ciblé auprès des communes et des opérateurs pour accélérer la souscription.



**Pose du NRO (Noeud de Raccordement Optique) de Bellac.**



ZOOM SUR LES CHIFFRES



janvier 2024 à mai 2025

INDICATEUR	VALEUR
Communes concernées par DORSAL	<b>14</b>
Lignes fibres en exploitation	<b>5 984</b>
Adresses éligibles	<b>4 787</b>
Lignes raccordées ou en cours	<b>2 640</b>
Taux de pénétration global	<b>44,12%</b>
Fourchette de commercialisation	<b>31%-55%</b>

# LA GEMAPI

**Les missions relatives à la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sont définies à l'article L.211-7 du Code de l'Environnement, à savoir :**

- > L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- > L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau ;
- > La défense contre les inondations et la submersion ;
- > La protection et la restauration des milieux aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines, incluant le rétablissement des continuités écologiques.

Cette compétence intercommunale est transférée aux différents syndicats en fonction des bassins de rivières sur les communes.

## CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE TERRITORIALE DE BIODIVERSITÉ

En 2024, le Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Gartempe et de ses affluents (SMABGA) a mis son expertise à la disposition de la CCHLeM pour l'élaboration de la stratégie territoriale de biodiversité, articulée avec le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Lancée en février 2024, cette démarche s'est dotée d'un plan d'action opérationnel : **des fiches pratiques, prêtes à l'emploi, permettront bientôt aux 40 communes membres de mobiliser rapidement les leviers identifiés.**



**Comité de Pilotage BIODIVERSITÉ le 21 mai 2024**

- > **Signature du contrat territorial « Salleron-Benaize et affluents »** (23 avril 2024) ;
- > **Retrait d'embâcles** sur plusieurs ouvrages d'art, améliorant la sécurité hydraulique ;
- > **Découverte de mulettes perlières juvéniles** sur la Semme et la Brame, témoignant de la qualité retrouvée des habitats aquatiques.

## ZOOM SUR ...



### LA SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL « SALLERON-BENAIZE ET AFFLUENTS »



Le 23 avril 2024, à Lussac-les-Églises, Jean-Pierre Bourdet (président du SMABGA) et Olivier Raynard (directeur de la délégation Poitou-Limousin de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne) ont paraphé le contrat territorial 2024-2026 pour la reconquête de la qualité des milieux aquatiques et des eaux des bassins du Salleron, de la Benaize et de leurs affluents.

#### Montant total

**2 157 342 € TTC**

#### Financement Agence de l'eau

**1 545 211 €**

#### Part Agence

**71,6 %**



## OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2024-2029

- > Préserver et restaurer rivières, zones humides et continuités écologiques (morphologie, habitats) ;
- > Garantir la disponibilité de la ressource en eau face au changement climatique (débits d'étiage suffisants) ;
- > Améliorer la qualité de l'eau en réduisant les pollutions diffuses et le ruissellement ;
- > Protéger la biodiversité et le patrimoine naturel associés aux milieux aquatiques ;
- > Renforcer la connaissance et sensibiliser les acteurs du territoire.

## MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES DE LA PHASE 2024-2026

- > Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine ;
- > Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne ;
- > Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche ;
- > CPIE Val de Gartempe ;
- > Fédération régionale d'agriculture biologique (FRAB) Nouvelle-Aquitaine.

**Un suivi scientifique accompagnera l'exécution du programme : un bilan à mi-parcours permettra d'évaluer l'atteinte des résultats et, le cas échéant, d'ajuster les actions.**

# L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Située route des Gâtines à Bellac, l'aire d'accueil des gens du voyage compte **8 emplacements, dimensionnés pour accueillir jusqu'à 16 familles**, chacun disposant de sanitaires privatifs (douche + WC). Depuis janvier 2021, la gestion est confiée à la société **SG2A – L'Hacienda**, qui assure à la fois l'accueil administratif, la régie financière, l'entretien technique et la médiation sociale sur site.

## OPTIMISATION DU SERVICE PUBLIC

> **Présence quotidienne de l'agent d'accueil** (5 matins par semaine) pour accompagner les usagers dans leurs démarches et veiller à la bonne application du règlement intérieur.

> **Suivi financier fiabilisé** : encaissements sécurisés via la télégestion WebAccueil et régie déposée au Trésor.

## ENTRETIEN & MAINTENANCE

> **Plus de dix interventions correctives** (débouchage des réseaux, petites réparations plomberie/électricité, changement d'ampoules, nettoyage curatif) ont permis de maintenir des installations fonctionnelles toute l'année.

> **Fermeture annuelle du 12 juillet au 19 août 2024 pour travaux** : carrelage de deux blocs sanitaires, taille de la végétation et mises hors gel préventives.

## ZOOM SUR LES CHIFFRES 🔍

Taux d'occupation moyen :  
**79,9 %**

Familles accueillies :  
**32 ménages (soit 106 personnes)**

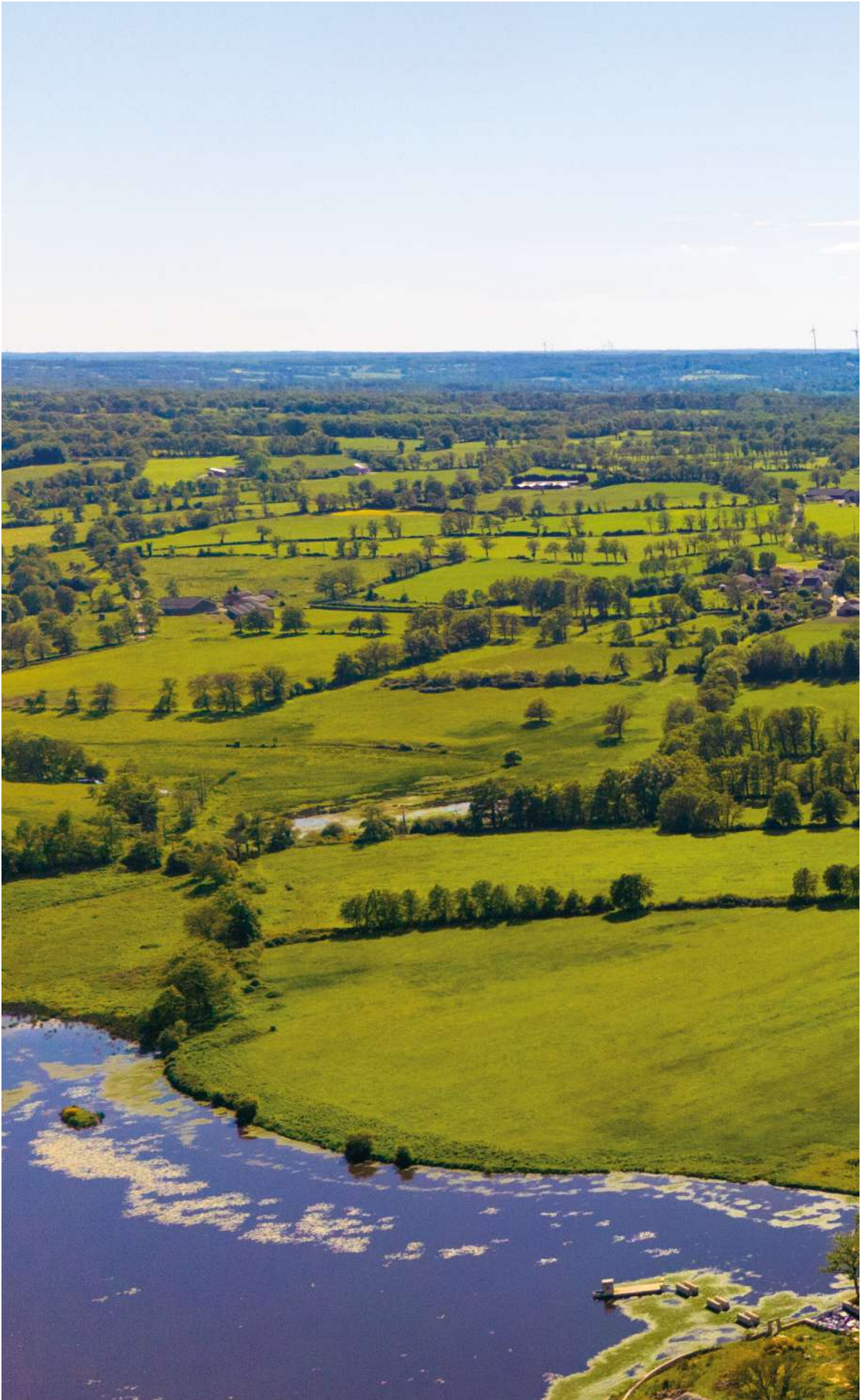
Durée moyenne de séjour :  
**87 jours**

Nuitées comptabilisées :  
**5 856 nuitées-caravane**

Recettes perçues :  
**8 799 € dont 4 331 € de droits de place / 4 468 € de fluides**

Composition des ménages :  
**100 % de couples, dont 29 % sans enfant**





Arnac-la-Poste  
 Azat-le-Ris  
 Bellac  
 Berneuil  
 Blanzac  
 Blond  
 Cieux  
 Cromac  
 Dinsac  
 Dompierre-les-Eglises  
 Droux  
 Gajoubert  
 Jouac  
 La Bazeuge  
 La Croix-sur-Gartempe  
 Le Dorat  
 Les Grands Chézeaux  
 Lussac-les-Églises  
 Magnac-Laval  
 Mailhac-sur-Benaize

# Rapport D'ACTIVITÉ 2024

Montrol-Sénard  
 Mortemart  
 Nouic  
 Oradour-Saint-Genest  
 Peyrat-de-Bellac  
 St-Bonnet-de-Bellac  
 St-Georges-les-Landes  
 St-Hilaire-la-Treille  
 St-Junien-les-Combes  
 St-Léger-Magnazeix  
 St-Martial-sur-Isop  
 St-Martin-le-Mault  
 St-Ouen-sur-Gartempe  
 St-Sornin-la-Marche  
 St-Sulpice-les-Feuilles  
 Tersannes  
 Val d'Issoire  
 Val-d'Oire-et-Gartempe  
 Verneuil-Moustiers  
 Villefavard



Imp. SOTIPLAN - Limoges



12, avenue Jean Jaurès  
87300 Bellac

☎ : 05 55 60 09 99

🌐 : [www.hautlimousinenmarche.fr](http://www.hautlimousinenmarche.fr)

